

BOWINS

du Québec

SUPPLÉMENT DE LA TERRE DE CHEZ NOUS

PRINTEMPS 2006



DOSSIER

Spécial AGA

REPORTAGE DE RACE

*Salers : une race
pour la relève !*

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR

Desjardins & Cie

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises.



*Ceci
n'est pas
une belle
récolte*

C'est une entreprise qui prospère.

Vous produisez ? Nous produisons nous aussi. Chez Desjardins, nous avons tous les outils, les conseils et le savoir-faire financier pour faire progresser vos affaires. Chaque année, nous appuyons plus d'entreprises agricoles que toute autre institution financière. Et avec près de 60 centres financiers aux entreprises partout en région et des directeurs de comptes spécialisés en agriculture, vous n'avez pas à aller bien loin pour aller plus loin.



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres



SOMMAIRE

VOLUME 20, NO 2

PRINTEMPS 2006

- 5 **ÉDITORIAL**
S'investir pour progresser ensemble!
- 16 **IDENTIFICATION PERMANENTE**
Rétention des boucles
- 18 **MISE EN MARCHÉ**
Il était une fois, mon abattoir
- 20 **PATBQ**
Les moyennes provinciales
- 22 **AGENCE DE VENTE**
Veaux laitiers :
des petits trucs payants
- 24 **CIB**
L'importance de la valeur nutritive du
bœuf haché

DOSSIER Spécial AGA



7

- Coup d'œil sur l'Assemblée 2006
- La nouvelle équipe
- Faits saillants des ateliers
- Condensé des autres résolutions

Dans nos pages centrales



- 25 **ATTÉNUATION DES GAZ À EFFET DE SERRE**
- Buts et partenaires du programme
- Utilisation des aliments de façon efficace

- GES 101
- Amélioration des pâturages
- Additifs alimentaires
- Gestion du fumier
- Sensibilisation envers les GES
- Renseignements supplémentaires

- 33 **AGENCE DE VENTE**
Statistiques sur le classement des
bovins de réforme

- 35 **ENVIRONNEMENT**
Toc, toc, de la visite pour les amas

- 38 **SPÉCIAL GESTION DES PRAIRIES**
- Survivre à l'hiver, luzerne ou pas
luzerne?
- Établissement des cultures
fourragères : quelques règles d'or
- La clé du succès dans la gestion

- 42 **REPORTAGE RACE**
Salers : une race pour la relève

- 46 **PROMOTION**
Le veau de lait du Québec

- 48 **AGENCE DE VENTE**
Sondage auprès des parcs
d'engraissement

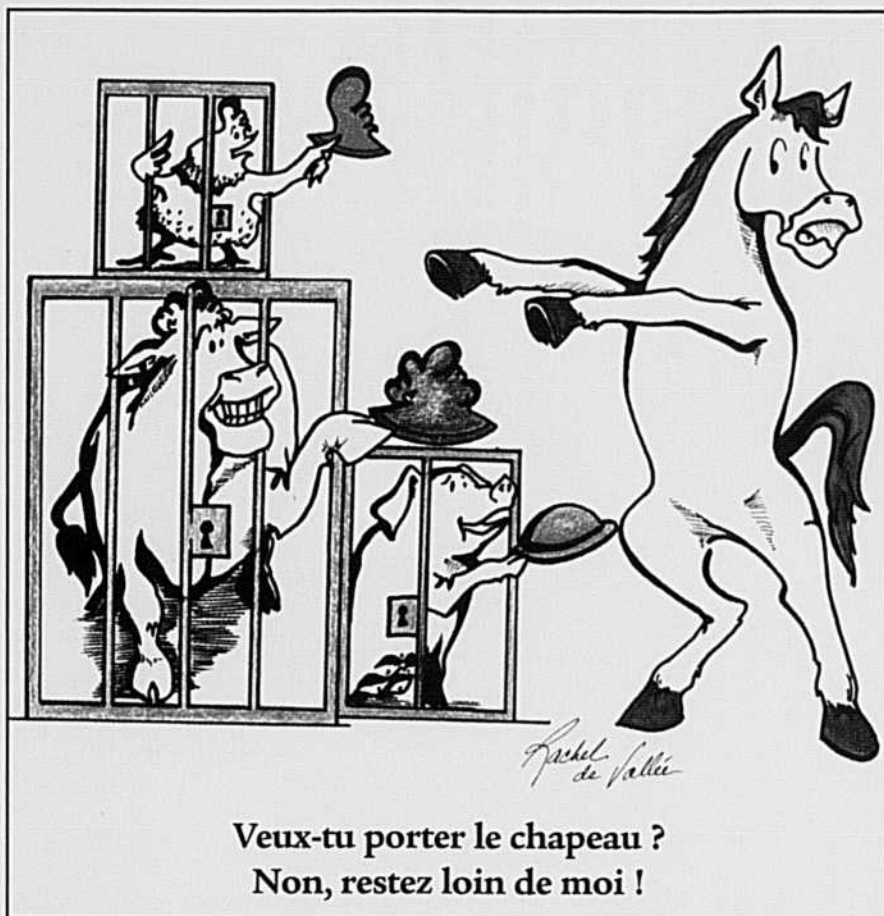
- 50 **AGENCE DE VENTE**
La préparation des veaux, ça rapporte

- 52 **MARCHÉ**
ESB : mesures pour préserver
l'ouverture des marchés

- 53 **NOUVELLES DES RACES PURES**

- 54 **STATISTIQUES**





**Veux-tu porter le chapeau ?
Non, restez loin de moi !**

BOVINS du Québec

PRINTEMPS 2006

Supplément de La Terre de chez nous (TCN)

Éditeur

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (450) 679-8483
Courriel: tcn@laterre.ca
Site web: www.laterre.ca

Responsables à la fédération
Gaëtan Bélanger, Nathalie Côté

Directeur par intérim
Hugues Belzil

**Rédacteur en chef
délégué aux magazines**
Michel Beaunoyer

Secrétaire de production
Lorraine Trotter

Collaborateurs
Denise Audet, Marie Chantal Bessette,
Johanne Brodeur, Nathalie Côté, Guy D. Lapointe,
Nadia Faraj, Myriam Gagnon, Francine Jodoin,
Maxime Legault, Ève Martin, Élisabeth Vachon

Caricature
Ferme Verte Vallée senc

Chef de production
Carole Lalancette

Infographie
Céline Dupras
Nancy Litjens

Impression
Imprimerie Solisco

Représentants publicitaires
Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Sylvain Lalonde, Réal Loiseau

Directeur de la publicité - Hors Québec
Jacques Long
Tél. : (905) 335-5700
Télec. : (905) 335-5001

Tirage et abonnements
Marie-Josée Rheault

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-5634

Ce magazine est publié en février, mai, août et novembre.

Prochaine parution : 3 août 2006
Date de tombée publicitaire : 6 juillet 2006

Note: Les idées exprimées dans ce magazine n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

BOVINS du Québec

Bovins du Québec est inséré dans La Terre de chez nous. Elle informe les producteurs et productrices agricoles et autres personnes intéressées aux diverses activités rurales. À chaque semaine la TCN fournit à ses lecteurs des informations qui concernent la production et la mise en marché des produits agricoles et forestiers au Québec. Il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat de poste à l'ordre de: La Terre de chez nous, Maison de l'UPA, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

ABONNEZ-VOUS!

Je désire m'abonner à La Terre de chez nous (au Québec) pour:

1 an: 55,22 \$ 2 ans: 85,12 \$ 3 ans: 109,28 \$ (Taxes incluses)

Nom:

Adresse:

Code postal: Tél. :

Non membre UPA:

Ci-joint la somme de : Signature:

Encore cette année, les producteurs de bovins ont poursuivi leur avancée, parfois hors des sentiers battus, en concrétisant leur implication en aval dans la filière agroalimentaire. En plus de ce travail de longue haleine, la Fédération n'a pas cessé de faire évoluer les nombreux dossiers qui soutiennent notre production. En lisant notre rapport d'activités, vous serez à même de constater tout le travail effectué en 2005 par la Fédération, mais aussi par ses comités de mise en marché qui ont su mettre en œuvre des projets répondant, de façon spécifique, aux besoins de leur secteur de production.

S'investir pour progresser ensemble !

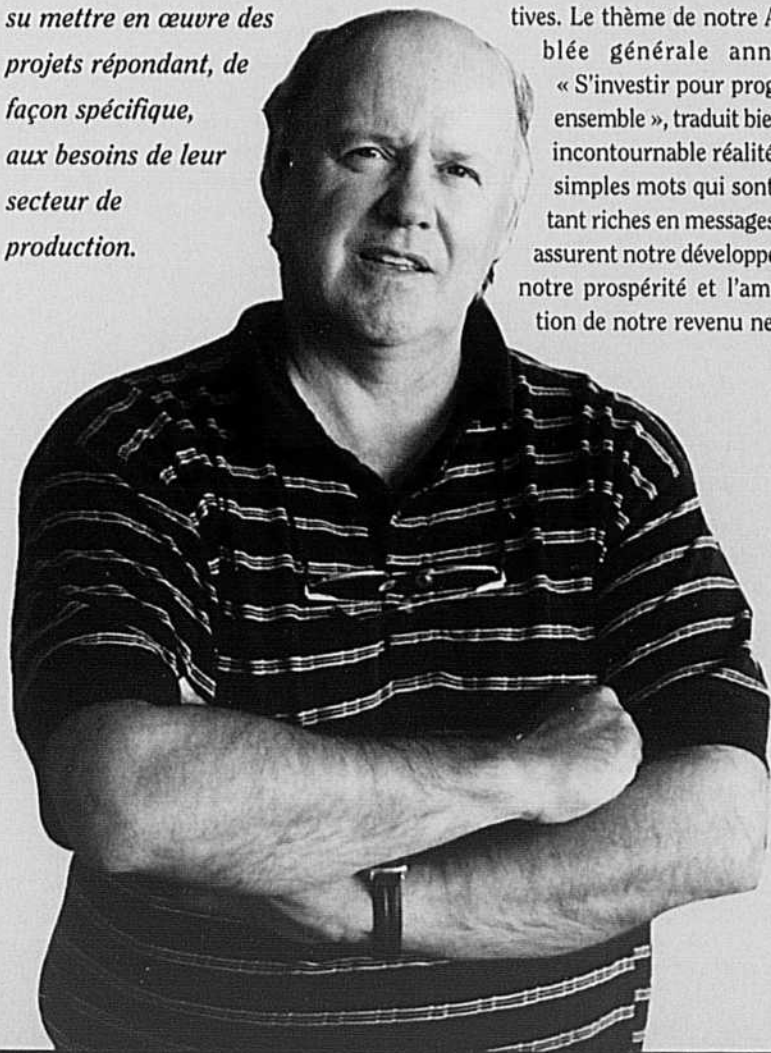
Encore cette année, les producteurs de bovins ont poursuivi leur avancée, parfois hors des sentiers battus, en concrétisant leur implication en aval dans la filière agroalimentaire. En plus de ce travail de longue haleine, la Fédération n'a pas cessé de faire évoluer les nombreux dossiers qui soutiennent notre production. En lisant notre rapport d'activités, vous serez à même de constater tout le travail effectué en 2005 par la Fédération, mais aussi par ses comités de mise en marché qui ont su mettre en œuvre des projets répondant, de façon spécifique, aux besoins de leur secteur de production.

Bien entendu, tous les projets collectifs réalisés cette année ne pourront se consolider qu'avec l'apport du travail effectué par chacun d'entre nous, dans nos fermes respectives. Le thème de notre Assemblée générale annuelle, « S'investir pour progresser ensemble », traduit bien cette incontournable réalité. Trois simples mots qui sont pourtant riches en messages et qui assurent notre développement, notre prospérité et l'amélioration de notre revenu net.

S'INVESTIR. Non seulement en termes financiers, mais aussi et surtout en tant qu'individu. En demeurant pleinement conscients des besoins des consommateurs, les producteurs de bovins consacrent le temps, l'attention et l'énergie nécessaires à la production de bœufs et de veaux de qualité supérieure reconnus par les marchés les plus exigeants. Ce défi, nous le relevons déjà quotidiennement. Mais ici, comme dans bien d'autres domaines, rien n'est jamais acquis. Il faut donc poursuivre notre travail et continuer de nous investir à fond dans nos entreprises en donnant le meilleur de nous-mêmes. Il faut être les meilleurs, parmi les meilleurs; rien de moins.

PROGRESSER. Malgré les multiples écueils auxquels nous avons été confrontés au cours des dernières années, la production bovine québécoise affiche une progression constante. Je parle ici autant de la croissance de la production bovine en général qui demeure un indicateur important du dynamisme d'un secteur, mais également de la productivité des entreprises. Cette croissance est d'autant plus appréciable qu'elle s'effectue dans une optique de développement durable. Avec l'apport de la traçabilité et de programmes de certification reconnus, notre produit jouit d'une réputation enviée. En parallèle, l'implication en aval dans la filière agroalimentaire nous offre de nouvelles opportunités d'améliorer notre revenu net, en obtenant notre juste part de la plus-value du marché.

ENSEMBLE. Le caractère collectif de nos actions a toujours porté de nombreux fruits. Nos systèmes de mise en marché et nos fonds de recherche, de promotion et de garantie de paiement en témoignent. Même en plein cœur de la crise de l'ESB, la solidarité des producteurs ne s'est jamais démentie. Non seulement cela a-t-il facilité la gestion de cette crise sans précédent, elle a aussi permis aux producteurs de mettre en œuvre leur vision du développement. Ce sont des valeurs tels l'unité, la solidarité, la cohésion et le respect qui nous ont



menés là où nous sommes. Et plus que jamais, nous avons tout intérêt à poursuivre dans cette voie qui s'avère bénéfique pour tous.

NOS PRIORITÉS POUR LA PROCHAINE ANNÉE

Bien qu'une multitude de dossiers continueront de garnir l'agenda de la Fédération au cours de la prochaine année, une attention particulière sera portée à certains enjeux cruciaux pour les producteurs de bovins.

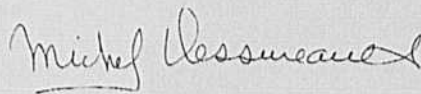
Avec l'environnement en tête de liste, la Fédération entend poursuivre sa croisade auprès du gouvernement dans le but de rétablir, sans restrictions, la gestion des fumiers en amas au champ dans la production bovine. Car si le gouvernement a décidé de restreindre considérablement cette pratique bien implantée dans notre production et sécuritaire pour l'environnement, les producteurs sont tout autant déterminés à la défendre et à démontrer le bien-fondé et l'efficacité de cette dernière. Nous exigeons de notre gouvernement la mise en place d'une réglementation environnementale cohérente qui tienne réellement compte des trois axes du développement durable. Ce concept, au cœur d'un projet de loi récemment présenté par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, qui vise à assurer l'équilibre entre les impératifs financiers, environnementaux et sociaux, doit enfin passer de la théorie à la pratique!

La réorganisation de la mise en marché sera également au cœur des priorités d'action de la Fédération en 2006. La crise de l'ESB, qui s'éternise pour certains secteurs de production, a mis à mal nos systèmes de mise en marché et confirmé la nécessité d'innover en cette matière. Tout système doit évoluer et s'adapter au rythme des nouvelles réalités. La production bovine n'y fait pas exception. La concentration grandissante dans les divers maillons de la filière, jumelée à l'importance de répondre aux besoins des marchés de créneau, commande des ajustements continus à nos modalités de mise en

marché. Pour relever cet ambitieux défi, nous devons faire preuve de créativité et, surtout, baser notre stratégie sur notre meilleure alliée, l'approche collective. Là encore, les producteurs de bovins ne peuvent se permettre de laisser passer aucune opportunité de maximiser le revenu qu'ils peuvent retirer du marché.

Toujours dans le but d'aller chercher la plus-value découlant du marché, la Fédération entend poursuivre ses efforts en vue de consolider les investissements des producteurs en aval. Maintenant que l'acquisition des deux abattoirs est complétée (Billette et Levinoff-Colbex), il faut maintenant se donner le temps et les moyens de faire fructifier nos partenariats et mener à terme notre démarche. Notre plan d'action doit, bien entendu, nous permettre de récupérer une partie des bénéfices reliés aux opérations d'abattage et de transformation, mais aussi d'assurer, à plus long terme, la viabilité, la compétitivité et la croissance de nos entreprises.

Les orientations prises au cours de la dernière année jettent les bases d'une nouvelle ère en matière d'amélioration de notre revenu net et de développement de nos secteurs de production. D'un syndicalisme de revendications et d'actions, nous sommes engagés maintenant dans un syndicalisme d'affaires. Cela présente de nouveaux défis. Or, pour réussir cette convergence harmonieusement et atteindre nos objectifs, nous avons, plus que jamais, besoin de la confiance et du soutien des producteurs. Et en ce sens, je compte sur l'appui de chacun d'entre vous pour continuer de vous investir pour faire progresser nos entreprises et poursuivre ensemble le développement de notre secteur.



MICHEL DESSUREAULT
Président

(Extrait du message du président, Rapport annuel 2006 de la Fédération des producteurs de bovins du Québec)

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC

555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 4G2
Tél. : (450) 679-0530 • Téléc. : (450) 442-9348
Courriel : fpbq@upa.qc.ca
Site Internet : www.bovin.qc.ca

COMITÉ EXÉCUTIF

Président : Michel Dessureault
2950, rue St-Jean
Saint-Maurice (Québec) G0X 2X0
Tél. : (819) 693-7540 • Téléc. : (819) 693-0334

Vice-président : Denys Beaudet
714, rang Sainte-Agathe
Sainte-Sophie de Lévrard (Québec) G0X 3C0
Tél. & téléc. : (819) 288-5458

Omer Bouchard
1150, rang 6 Nord
Saint-Bruno (Québec) G0W 2L0
Tél. / téléc. : (418) 343-3125

Claude Viel
624, rang 5 Est
Saint-Eugène-de-Ladrière (Québec) G0L 1P0
Tél. : (418) 869-2128 • Téléc. : (418) 869-2785

Michel Daigle
512, 2^e rang
Sainte-Hélène (Québec) J0H 1M0
Tél. : (450) 791-2230 • Téléc. : (450) 791-2236

PERSONNEL

Secrétaire général :
Gaëtan Bélanger gbelanger@upa.qc.ca
Secrétaire adjoint :
Vincent Cloutier vincentcloutier@upa.qc.ca

Directrice administrative :
Chantal Bruneau cbruneau@upa.qc.ca

Directeur de la mise en marché Bovins de réforme, Veaux laitiers et Veaux d'embranchement
Maxime Legault mlegault@upa.qc.ca

Directeur de la mise en marché
Bouvillons d'abattage :
Vacant

Directeur de la mise en marché
Veaux de grain :
Réal Daigle rdaigle@upa.qc.ca

Directeur, développement d'affaires et de la mise en marché Veaux de lait :
Louis Hébert louishebert@upa.qc.ca

Communications :
Denise Audet daudet@upa.qc.ca

Statistiques et marchés :
Ann Fornasier aforناسier@upa.qc.ca

Environnement et assurance de la qualité :
Nathalie Côté ncote@upa.qc.ca

Production et recherche :
Jean-Sébastien Laflamme
jeanslaflamme@upa.qc.ca

Secrétaire de direction :
Noëlla Morrissette nmorrissette@upa.qc.ca

La Fédération des producteurs de bovins du Québec représente les producteurs de bovins regroupés en 14 syndicats régionaux couvrant tout le territoire québécois. Créée en 1974, la Fédération a pour mission de défendre leurs intérêts économiques et professionnels, de soutenir le développement de la production bovine et de gérer les mécanismes de mise en marché collectifs des bovins.

C'est sous le thème « S'investir pour progresser ensemble! » que l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) s'est déroulée à Québec les 5 et 6 avril dernier, devant plus de 300 producteurs, représentants de l'industrie et du gouvernement. Afin de tenir informé l'ensemble des producteurs sur les grandes orientations de la Fédération, il nous fait plaisir de vous présenter, en guise de dossier spécial, les faits saillants de notre activité annuelle.

S'investir
pour progresser
ensemble!



Fédération
des producteurs
de bovins
du Québec

ASSEMBLÉE ANNUELLE 2006

Coup d'œil sur l'Assemblée 2006

S'INVESTIR POUR PROGRESSER ENSEMBLE!

Michel Dessureault, président Fédération des producteurs de bovins du Québec

Lors de son message d'ouverture, le président de la Fédération, Michel Dessureault, n'a pas manqué de rappeler à tous les producteurs, l'importance de continuer de s'investir dans leurs fermes pour les faire progresser, mais aussi pour poursuivre, ensemble, de façon collective, le développement de la production bovine québécoise et de la mise en marché des bovins.

Pour la prochaine année, le président a ciblé trois grandes priorités d'action :

- le rétablissement, sans restrictions, de la gestion des fumiers en amas au champ dans la production bovine;
- la réorganisation de la mise en marché des bovins en fonction d'une stratégie basée sur notre force collective;
- la consolidation de nos partenariats d'affaires avec Réseau Encans Québec et les abattoirs, ainsi que la poursuite de notre démarche pour aller chercher la plus-value découlant du marché.



« LES PRODUCTEURS DE BOVINS SONT DE VÉRITABLES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Yvon Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Après avoir passé en revue les principales interventions de son ministère dans le secteur bovin, (soutien et programme d'aide en regard de l'ESB, reconduction de l'entente ASAQ, mise en place d'un laboratoire spécialisé dans les maladies à prions), M. Vallières s'est dit particulièrement heureux de l'entente intervenue entre le ministère de l'Agriculture et la Fédération pour l'achat de l'abattoir Colbex.

Pour la prochaine année, il a précisé que l'implantation de la traçabilité de la ferme à la table devrait connaître une avancée notable puisqu'un projet de règlement sur la traçabilité des viandes, de l'abattoir jusqu'à la vente d'aliments au détail, est en cours de préparation.

En matière d'agroenvironnement, M. Vallières semble des plus déterminés à défendre le bien-fondé de la pratique des amas au champ qui, selon lui, représente la technique de l'avenir. « Il faut continuer nos efforts pour présenter les producteurs de bovins comme les véritables agents de développement durable que vous êtes, a-t-il déclaré. En ajoutant qu'il fallait maintenant poursuivre le travail pour mieux faire comprendre cette pratique et en éliminer les irritants. »



50 ANS D' ACTIONS COLLECTIVES

Laurent Pellerin, président de L'Union des producteurs agricoles

M. Pellerin a profité de l'Assemblée pour rappeler aux producteurs tout le chemin parcouru en matière d'actions collectives grâce, notamment, à la Loi sur la mise en marché, qui célèbre, cette année, son 50^e anniversaire. Cette loi a non seulement permis l'implantation d'outils collectifs de mise en marché adaptés à chacun des secteurs de production agricole, mais a été à la base de tournants majeurs dans l'organisation de notre mise en marché, notamment dans le secteur des bovins. Cette année encore, la réorganisation des ventes de bovins de réforme sur base carcasse ainsi que l'acquisition par les producteurs de deux abattoirs majeurs pour notre secteur en font foi.

Pour le président de l'UPA, après 50 ans de capitalisation sur cette loi, il est peut-être maintenant le temps de la faire évoluer et de la renforcer en fonction de la nouvelle réalité du marché. Mais la clé du succès demeure la même, la force du nombre c'est-à-dire la solidarité des producteurs.



UNE STRATÉGIE QUI PORTE SES FRUITS

Stan Eby, président sortant de Canadian Cattlemen's Association



Pour l'industrie canadienne bovine, la situation continue de s'améliorer et le marché tend à se stabiliser. Actuellement, nous exportons 45 % de notre production de bœuf (viande et bétail) alors que nous exportions 60 %, avant la crise de l'ESB. « Nous travaillons également à diversifier davantage nos marchés d'exportation. Notre objectif est ici de livrer au plus 50 % de nos exportations vers les États-Unis. » Pour la CCA, l'augmentation de la capacité d'abattage au pays demeure des plus stratégiques.

Avec une production en croissance (le cheptel de vaches de boucherie a atteint des sommets avec ses 5,5 millions de têtes), la réouverture du marché des États-Unis et des autres marchés d'exportation à tous les produits bovins demeure encore la priorité d'action de la CCA. M. Eby a d'ailleurs confirmé, sans vouloir se compromettre dans un échéancier, que la réglementation américaine pour l'ouverture des frontières aux bovins de plus de 30 mois et aux bovins reproducteurs était en cours de préparation. Ce dernier était également fier d'annoncer aux producteurs du Québec que la demande d'injonction permanente du groupe de producteurs américains R-Calf venait tout juste d'être rejetée, mettant ainsi un terme à la menace de fermeture complète des frontières qui planait sur l'industrie bovine canadienne, depuis juillet 2005.

DES OBJECTIFS D'EXPORTATION ÉLEVÉS

Ted Haney, président de Canadian Beef Export Federation

M. Haney a, pour sa part, dressé un portrait détaillé en regard de l'exportation de la viande bovine canadienne. En 2005, quelque 464 tonnes de bœuf et de veau canadiens ont été expédiées dans 76 pays dans le monde, pour une valeur totale de 1,9 milliard. Ce niveau d'exportation est presque égal à celui qui prévalait pour la viande en 2002, avant la crise de l'ESB. L'objectif de l'industrie est maintenant d'augmenter ses exportations à quelque 800 000 tonnes d'ici 2015. Pour le président de CBEF, il s'agit d'un objectif ambitieux, mais réalisable notamment grâce à l'augmentation de notre capacité d'abattage qui, depuis trois ans, est passée de 3,5 millions de têtes/an avant la crise à plus de cinq millions de têtes, aujourd'hui.

LES ABATTOIRS À L'HONNEUR, LORS DU BANQUET !

Lors du banquet de l'Assemblée, les abattoirs récemment acquis par les producteurs étaient à l'honneur. Pour l'occasion, les producteurs ont eu la chance de visionner, en grande première, un document audiovisuel produit par la Fédération sur l'abattoir Colbex-Levinoff. Également, Benoît Billette, de l'abattoir Billette, est venu présenter et commenter un photomontage de son entreprise. Grâce à la technologie, les producteurs ont pu faire une « visite virtuelle » des établissements d'abattage. Ils ont alors été à même de constater des entreprises des plus modernes, qui se distinguent par des normes de qualité et un niveau d'excellence remarquables. Les syndicats régionaux auront à leur disposition une copie de ces vidéos qui pourraient être présentées lors d'assemblées de producteurs.

MERCI À NOS COMMANDITAIRES!

La Fédération tient à remercier ses précieux commanditaires qui, année après année, s'associent à notre activité annuelle. Soulignons pour une septième année consécutive, le partenariat de la Banque Nationale du Canada, en tant que commanditaire exclusif du banquet. Novartis Santé Animale Canada inc., Merial Canada et Schering-Plough Santé Animale étaient, quant à eux, les commanditaires majeurs de l'Assemblée. La firme d'avocats Tremblay, Brosseau, Fleury, Savoie était le commanditaire exclusif du cocktail. 2



**BANQUE
NATIONALE**



NOVARTIS



Schering-Plough Santé Animale
Division de **SCHERING CANADA INC.**
SAVOIR-FAIRE... ENGAGEMENT... VALEUR
Pointe-Claire (Québec) H9R 1B4



La nouvelle équipe

Lors de l'Assemblée, le conseil d'administration a procédé à l'élection du comité exécutif. Voici la nouvelle équipe qui guidera les actions de la Fédération au cours de la prochaine année.



LE COMITÉ EXÉCUTIF

On peut voir, au premier rang, les membres formant le comité exécutif. Le comité nouvellement formé est composé de : Michel Dessureault, de la Mauricie, qui entame une douzième année à la présidence de la Fédération; Denys Beaudet, vice-président de la Fédération et représentant de la région de Québec et Claude Viel, représentant de la région du Bas-Saint-Laurent. Deux nouveaux élus viennent joindre les rangs du Comité. Il s'agit de Michel Daigle, représentant de la région de Saint-Hyacinthe, et Omer Bouchard, président du Comité de mise en marché des bovins de réforme et des veaux laitiers. Ceux-ci remplacent Gib Drury et Alain Richard. Nous remercions sincèrement ces derniers pour l'excellent travail accompli au cours des dernières années.

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION

Michel Dessureault (3)

PRÉSIDENTS DES COMITÉS DE MISE EN MARCHÉ

Bouvillons d'abattage	Jacques Desrosiers (15)
Bovins de réforme et veaux laitiers	Omer Bouchard (4), membre du comité exécutif
Veaux d'embouche	Alain Juneau (7)
Veaux de grain	Gérard Lapointe (6)
Veaux de lait	Rémy Pouliot (absent de la photo)

PRÉSIDENTS DES SYNDICATS DE PRODUCTEURS DE BOVINS

Abitibi-Témiscamingue
Maurice Migneault (17)

Bas-Saint-Laurent
Claude Viel (5)
membre du comité exécutif

Beauce
Thérèse G. Carbonneau (8)

Centre-du-Québec
J.-Alain Laroche (12)

Côte-du-Sud
Gérard Lapointe (6)

Estrie
Ghislain Drouin (11)

Gaspésie
Marc Cyr (13)

Lanaudière
André Ricard (14)

Mauricie
Rhéaume Allaire
(absent de la photo)

Outaouais-Laurentides
Gib Drury (10)

Québec
Denys Beaudet (2)
vice-président de la
Fédération

Saguenay-Lac-Saint-Jean
Robert Collard (9)

Saint-Hyacinthe
Michel Daigle (1)
membre du comité exécutif

Saint-Jean-Valleyfield
Jean-Claude Charrette (16)

NOUVEL ÉLU À LA FÉDÉRATION



C'est en 1978 que Maurice Migneault acquiert, avec son épouse, Céline Boucher, la ferme paternelle de Mont-Brun en Abitibi. L'entreprise vient alors d'être transformée de ferme laitière à entreprise vache-veau et possède un cheptel de 49 vaches. Grâce à la persévérance du couple et à leur travail acharné, ils ont réussi à faire évoluer leur entreprise de façon remarquable, si bien qu'aujourd'hui, l'entreprise vache-veau figure parmi les plus importantes au Québec. Avec son cheptel de 700 vaches et ses 37 terres (dont autant en location), les Migneault produisent également pas moins de 350 veaux semi-finis par année. Parents de quatre enfants, maintenant rendus à l'âge adulte, la famille Migneault peut compter sur une relève dynamique puisque deux de leurs filles et leurs conjoints sont entièrement impliqués dans l'entreprise.

M. Migneault est engagé dans le mouvement syndical agricole depuis plus de 16 ans. En tant que nouveau membre du Conseil d'administration de la Fédération, il est particulièrement concerné par deux grands dossiers régionaux : les postes de rassemblement des bovins de réforme et le développement du Réseau de commercialisation de l'Abitibi. Le dossier de l'environnement et ses conséquences économiques pour les entreprises bovines l'interpelle également au plus haut point.

Faits saillants des ateliers

L'AGA, c'est aussi l'occasion de se retrouver entre producteurs d'un même secteur pour discuter de ses grands enjeux et de se fixer des priorités de travail. Ici encore, de nombreuses résolutions, qui dirigent les actions des comités de mise en marché, y sont débattues. Voici les grandes orientations que se sont données les cinq secteurs de production de la Fédération.



Veaux d'embouche

ALAIN JUNEAU, PRÉSIDENT
DU COMITÉ DE MISE EN MARCHÉ

- Développer des mesures permettant de valoriser les veaux d'embouche ayant des caractéristiques à valeur ajoutée (ex. : femelles gestantes, veaux sevrés, etc.);
- Développer un projet de valorisation de l'engraissement et de la finition de veaux femelles au Québec;
- Favoriser la tenue, dans les différents encans, de ventes par enchère électronique de veaux d'embouche regroupés par lots anonymes;
- Mettre en place un programme d'aide spécifique aux entreprises de vache-veau pour leur permettre de poursuivre l'amélioration génétique de leur troupeau;
- Voir à ce que les encans du Circuit des encans spécialisés déposent un plan annuel d'amélioration des installations et des opérations;
- Veiller au respect de la procédure de préinscription des veaux lors des encans spécialisés;
- Prendre les mesures nécessaires pour éviter que des veaux d'embouche transitent dans plus d'un encan (hebdomadaire ou spécialisé) à l'intérieur d'un délai de 30 jours.



Bouvillons d'abattage

JACQUES DESROSIERS, PRÉSIDENT
DU COMITÉ DE MISE EN MARCHÉ

- Proposer un système de mise en marché ordonnée et efficace, dans le cadre d'une assemblée générale spéciale qui permettrait à tous les producteurs :
 - de rééquilibrer leur rapport de force face aux abattoirs,
 - de pouvoir tirer un revenu net du marché le plus juste et équitable pour tous,
 - de s'assurer que chaque bouvillon vendu est valorisé pleinement en fonction de ses qualités et attributs,
 - de commercialiser leurs bouvillons de manière simple et efficace, tout en tenant compte du contexte des marchés et en favorisant la meilleure compétition possible entre les producteurs.
- Évaluer la possibilité de mettre en place un système de vente sur la base d'un contrat d'approvisionnement négocié avec un acheteur donné selon un prix de vente établi;
- S'assurer que tous les acheteurs de bouvillons fournissent les données d'abattage dans les délais prescrits;
- Actualiser quotidiennement le site Extranet des producteurs en diffusant le prix des principaux marchés ou toute autre information pertinente.



GROBER
(QUÉBEC) INC.

L'élevage de veaux de lait vous intéresse ?

*Beaucoup plus
qu'un lait...*

Un savoir-faire !

Consultez nos spécialistes



**Maximisez votre production
avec l'expertise et le lait
de remplacement GROBER**

Également disponible :

Lait pour agneaux, chevreaux et poulains



Veaux de grain

**GÉRARD LAPOINTE, PRÉSIDENT
DU COMITÉ DE MISE EN MARCHÉ**

- Présenter aux producteurs, en assemblée générale spéciale, un projet de modification du système d'historique de référence qui tiendrait compte, entre autres, des principes directeurs suivants :

- veiller à ne pas hausser les historiques de référence totaux,
- récupérer l'historique de celui qui cesse de produire,
- allouer des historiques supplémentaires à des producteurs en fonction des besoins de croissance anticipés des marchés,
- veiller à ce que le mécanisme d'allocation ou de transfert d'historique n'accorde pas de prise de valeur monétaire aux historiques de référence;
- Étudier la pertinence de maintenir un système de prix optimal et le cas échéant, de réviser à la hausse, la formule d'ajustement de prix;
- Évaluer la possibilité de tenir une seule vente par enchère électronique par semaine;
- S'assurer que l'indexation 2005 du programme d'assurance stabilisation tient compte de la tendance que l'on observe dans le prix d'achat des veaux laitiers.

CONTRIBUTION SPÉCIALE DE MISE EN MARCHÉ

Les producteurs de veaux de grain ont adopté la hausse de la contribution spéciale de 1 \$ par veau de grain mis en marché à compter du 1^{er} janvier 2007. Rappelons que cette contribution était demeurée inchangée depuis 1994, alors que les défis liés à la mise en marché ont, eux, augmenté de façon significative.



Veaux de lait

**RÉMY POULIOT, PRÉSIDENT
DU COMITÉ DE MISE EN MARCHÉ**

- Mettre en place un comité de travail pour développer des outils de gestion qui permettraient aux producteurs non seulement d'évaluer leur efficacité, mais ultimement d'améliorer leur revenu;

- Finaliser avec La Financière agricole du Québec le travail d'analyse concernant le prix optimum et le prix des aliments d'allaitement;
- S'assurer que les producteurs ont les outils nécessaires pour leur permettre d'avoir accès à un financement à court terme;
- Obtenir et analyser les contrats types d'élevage qui sont en application au Québec et dans les autres provinces ou pays (USA).



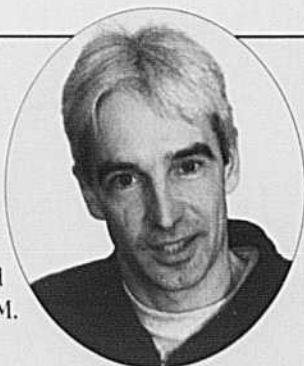
Bovins de réforme et veaux laitiers

**OMER BOUCHARD, PRÉSIDENT
DU COMITÉ DE MISE EN MARCHÉ**

- Poursuivre la négociation avec tous les acheteurs de bovins de réforme afin que toutes les ventes soient faites sur base carcasse par convention et assurer l'étanchéité du canal unique;
- Effectuer une étude sur le classement et le rendement en viande de bovins de réforme afin de vérifier si la grille d'écart de prix actuelle est appropriée et de la réviser en conséquence, le cas échéant;
- Mettre en place un système de préinscription volontaire afin de faciliter la gestion de l'approvisionnement des abattoirs en bovins de réforme;
- Réaliser une étude sur la réorganisation du transport des bovins de réforme et des veaux laitiers, sur une base régionale ou provinciale, et présenter les propositions aux producteurs, dans le cadre d'assemblées consultatives;
- Évaluer la possibilité d'instaurer un système d'assurance similaire à celui de l'Ontario pour couvrir les mortalités dans le transport et les condamnations dans les abattoirs;
- Collaborer avec les comités de mise en marché veaux de lait et veaux de grain à des mesures visant à améliorer la qualité des petits veaux laitiers.

Denis Lahaye

Après six ans de loyaux services, à titre de président du comité de veaux de grain, Denis Lahaye tire sa révérence avec la satisfaction d'avoir fait avancer la cause du veau de grain. Grâce à sa grande implication et à sa maîtrise des dossiers, il a réussi à faire jouer un rôle beaucoup plus actif aux producteurs dans la mise en marché de leur produit. Il passe maintenant le flambeau à Gérard Lapointe pour continuer à relever les nombreux défis du secteur. Nous remercions sincèrement M. Lahaye pour l'ensemble de son travail.



DÉLIVO

Élevage de veaux de lait

Des contrats disponibles
dès maintenant ;



Un élevage personnalisé ;



Un suivi technique particulier
adapté à chaque éleveur ;



Un savoir-faire unique partout
au Québec.

André Gagné

Tél. : (450) 546-4682
Cell. : (450) 779-9365
Fax : (450) 546-0015



751, rue Florence
Acton Vale (Québec)
J0H 1A0

Condensé des autres résolutions débattues et approuvées en séance plénière

Voici le résumé des résolutions approuvées en plénière, qui s'ajoutent au plan d'action des administrateurs de la Fédération pour l'année en cours.

I. Crise de l'ESB et commerce international

QUOTAS D'IMPORTATION DE VIANDE BOVINE

L'Assemblée demande au gouvernement du Canada de maintenir sa politique actuelle de ne pas allouer de quotas supplémentaires d'importation de viande de bœuf au-delà du contingent tarifaire auquel le Canada s'est engagé dans le cadre de l'OMC.

OUVERTURE DES FRONTIÈRES ET AIDE FINANCIÈRE

L'Assemblée demande :

- Au gouvernement du Canada, de poursuivre son travail visant le rétablissement complet du commerce de bovins et de viande bovine sur la base des principes prescrits par l'OIE.
- À Agriculture et Agroalimentaire Canada, de revoir les modalités du Programme d'aide financière aux abattoirs de ruminants ainsi que l'enveloppe budgétaire allouée de façon à procurer un support financier adapté à l'ampleur des investissements réalisés par les producteurs du Québec.
- Aux deux paliers de gouvernement, de mettre en place un programme d'aide financière pour les producteurs toujours affectés par la crise de l'ESB et à La Financière agricole du Québec d'exclure l'impact de la crise de l'ESB du fonds d'assurance dans le calcul des cotisations d'ASRA.

II. Sécurité du revenu

CADRE STRATÉGIQUE AGRICOLE

L'Assemblée demande à Agriculture et Agroalimentaire Canada :

- De réintroduire, lors du renouvellement du Cadre stratégique agricole, le financement des programmes compagnons mis en place par les provinces et de réserver, dans le volet gestion des risques du programme, un montant global pour le Québec destiné au financement du programme d'ASRA, et ce, sans condition, de façon à ce qu'il redevienne le seul programme d'aide pour les productions sous l'ASRA.

RÉMUNÉRATION DE L'ENSEMBLE DES HEURES TRAVAILLÉES

L'Assemblée demande à La Financière agricole du Québec de régler la rémunération du travail de l'exploitant et sa famille pour

que l'ensemble des heures travaillées soit adéquatement rémunéré, et ce, avant l'entrée en vigueur des nouveaux modèles de coût de production.

ASSURANCE PRODUCTION ANIMALE (ASSURANCE MORTALITÉ)

L'Assemblée demande à La Financière agricole du Québec de mettre en place, dès 2007, un programme d'assurance production avec des paramètres et une tarification qui favorisent l'adhésion du plus grand nombre possible de producteurs.

AVANCES D'ASRA

L'Assemblée demande à La Financière agricole du Québec de revoir le calendrier de versement des avances de l'ASRA et d'augmenter le pourcentage du paiement versé lors de chaque avance.

RÉMUNÉRATION DES PRODUCTEURS LORS DES ENQUÊTES DE COÛT DE PRODUCTION

L'Assemblée demande au Centre d'étude sur les coûts de production en agriculture (CECPA) de rémunérer le travail des entreprises participant aux enquêtes de coût de production.

III. Environnement

AMAS AU CHAMP

L'Assemblée demande au gouvernement du Québec de modifier le REA afin de permettre la technique de l'entreposage temporaire de fumier en amas au champ, tant pour les producteurs actuels que les nouveaux, sans égard à la localisation de l'entreprise ou à la taille du lieu d'élevage.

ÉCOCONDITIONNALITÉ

L'Assemblée demande à La Financière agricole du Québec de n'exiger que le dépôt des bilans phosphore, sans impact sur les compensations versées aux producteurs.

IV. Santé animale

RÉSEAU DE RAMASSAGE DES ANIMAUX MORTS

L'Assemblée demande la mise en place d'un réseau de récupération des animaux morts desservant toutes les régions du Québec.

ENTENTE ASAQ

L'Assemblée demande à la Fédération et à l'UPA de poursuivre les démarches afin que les producteurs puissent s'approvisionner en médicaments directement auprès du Centre de distribution des médicaments vétérinaires (CDMV) tout en profitant d'escomptes de volume rendant le prix des médicaments compétitif avec ceux offerts par les pharmacies.

L'Assemblée demande au MAPAQ de retirer le plafond de 4000 \$ pour les entreprises.

V. Identification permanente et traçabilité

SYSTÈME NATIONAL ET DATES DE NAISSANCE RÉELLES

L'Assemblée demande au MAPAQ et à Agri-Traçabilité Québec (ATQ) :

- D'effectuer les représentations auprès du gouvernement fédéral afin qu'un système de traçabilité des bovins similaire à celui du Québec soit mis en place à l'échelle nationale.
- De poursuivre la stratégie de communication visant à sensibiliser les producteurs de veaux d'emboche à déclarer les dates de naissance réelles de leurs animaux.

VI. Autres

COOPÉRATIVES DE PRODUCTEURS DE BOVINS DE BOUCHERIE

L'Assemblée demande à La Financière agricole du Québec d'apporter les modifications nécessaires à son Cadre d'intervention en financement pour les coopératives de producteurs de bovins de boucherie pour ainsi éviter la mixité des comptes. L'Assemblée demande au MAPAQ de consacrer une ressource à temps plein à la coordination provinciale des activités des coopératives et d'identifier, en région, des ressources en soutien à chaque coopérative.

LOBBYISTE À OTTAWA

L'Assemblée demande à l'UPA de considérer de nouveau la possibilité d'embaucher un lobbyiste à temps plein à Ottawa.

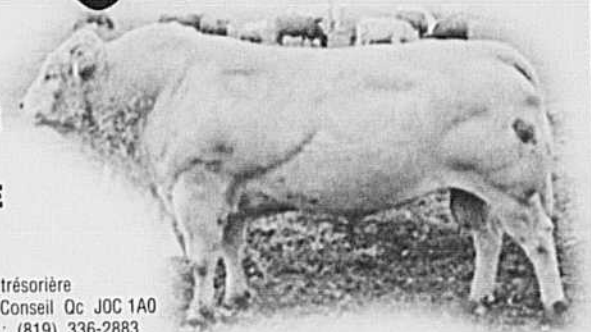
PRÉLEVÉ NATIONAL DE L'OFFICE CANADIEN DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS ET DE PROMOTION

L'Assemblée demande au gouvernement du Québec d'autoriser la Fédération et la Régie des marchés agricoles du Québec à conclure, avec le gouvernement du Canada, les ententes nécessaires à la mise en œuvre du prélevé national. 2

BLONDE D'AQUITAINE

Une race...

- À DÉCOUVRIR
- PROMETTEUSE
- QU'ON AIME
- QU'ON ADOPTE



Maureen Landry, secrétaire trésorière
1395, Route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil Qc J0C 1A0
Tél.: (819) 336-3966 / Téléc.: (819) 336-2883
blondaquitaineqc@hotmail.com
<http://cf.geocities.com/blondaquitaineqc/>



L'ASSOCIATION BLONDE D'AQUITAINE DU QUÉBEC



CANADIAN
Blonde d'Aquitaine
ASSOCIATION

Projet pilote

« Rétention des boucles » : des résultats intéressants!

Saviez-vous que le système de traçabilité québécois est maintenant une référence auprès des autres provinces canadiennes et même auprès d'autres pays? Toutefois, comme pionniers en la matière, nous devons parfaire nos apprentissages et poursuivre notre bon travail. Ainsi, lorsque certains d'entre vous ont noté des pertes d'identifiants, ATQ a mis sur pied un projet pilote portant sur la rétention et la qualité des identifiants et des panneaux visuels chez les bovins en stabulation libre, ceci afin de trouver des pistes de solution qui faciliteront une pose et une rétention optimale des identifiants.

Dans le cadre de ce projet, qui s'étend de janvier 2005 à juin 2006, ATQ effectue un suivi rigoureux des taux de perte d'identifiants chez huit producteurs de bovins de boucherie et laitiers (totalisant 1678 animaux). Notez que ce projet pilote est en complément à celui réalisé en 2003 sur les animaux en stabulation entravée.

QUELQUES RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

Selon les résultats obtenus pour les 12 premiers mois du projet, 88,5 % des pertes répertoriées (toutes pertes confondues : panneaux visuels et identifiants électroniques) surviennent chez les animaux identifiés au printemps 2002, lors de la période d'identification massive. Ces pertes peuvent être imputables à quatre variables :

La longueur du fût de l'identifiant électronique

Dès janvier 2003, les fûts ont été raccourcis. Ainsi, en réduisant l'espace libre entre l'oreille de l'animal et l'identifiant électro-



nique, le taux de chute a considérablement diminué.

La pose d'identifiants sur des sujets adultes au lieu de sujets naissants

Il est plus facile de poser un identifiant avec une certaine précision sur un animal naissant que sur un sujet adulte. Il faut se rappeler que l'emplacement de l'identifiant joue un rôle majeur pour une bonne rétention.

Les contraintes du début de l'implantation massive

Lors de l'identification massive, plusieurs producteurs ont posé l'identifiant dans des trous déjà existants. D'autres ont utilisé de vieilles pinces qu'ils possédaient déjà. Ceci ne favorise pas une rétention optimale des identifiants.

Le facteur « vieillissement de l'identifiant »

L'identifiant apposé en 2002 a subi des stress environnementaux (ex. : variations de température) depuis les trois dernières années. Il est encore difficile pour l'instant de confirmer si l'effet du vieillissement est en cause, car les facteurs précédents viennent interférer avec cette variable. Dans

quelques années, nous pourrions sûrement porter un jugement beaucoup plus précis sur l'impact réel de ce facteur.

Rappelons en terminant que le comité de révision de la boucle bovine (où siègent des représentants de la Fédération des producteurs de bovins, du Comité conjoint des races de boucherie, de la Fédération des producteurs de lait, du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, de la Financière agricole du Québec, de l'Association Holstein du Canada et du Centre d'insémination artificielle du Québec) travaille activement à trouver des solutions aux différentes problématiques soulevées dans le secteur bovin. N'hésitez donc pas à nous transmettre vos préoccupations et vos commentaires afin que nous les acheminions aux membres de ce comité.

C'est grâce à vos efforts et à votre collaboration si précieuse que le système de traçabilité québécois se démarque. L'expertise ainsi développée permet aux producteurs de se prémunir d'un excellent outil de gestion en cas de crise sanitaire. Chapeau à vous tous! 2

* agronome, conseillère en développement de projets, ATQ

Écolait

#1 Pour l'élevage de
veaux de lait
au Québec



**VINGT-HUIT ANS
D'EXISTENCE DE QUALITÉ
D'EXCELLENCE**

Écolait s'engage
Services techniques et prophylaxie animale

UN PARTENARIAT L'ÉLEVEUR ET LE TECHNICIEN

La constance de nos recherches depuis plus de 26 ans, nous permet d'offrir à chaque éleveur, l'assistance la mieux adaptée ainsi qu'un suivi informatique des meilleures performances réalisées grâce aux 70 000 veaux que nous produisons annuellement.

Afin de satisfaire aux conditions sanitaires, d'hygiène, de qualité supérieure et pour une meilleure rentabilité de leurs activités, notre équipe de techniciens spécialisés offre aux éleveurs une combinaison d'efforts et de conseils pour leurs installations, système de ventilation et agencement des bâtiments.

Ils apportent également une aide précieuse au niveau de la prophylaxie, grâce aux concepts élaborés dans les grandes entreprises européennes, leader mondiaux dans la production vitellère.

Les productions animales doivent s'adapter en permanence à un environnement en constante évolution. Pour cela, chacun doit maîtriser parfaitement ses techniques d'élevage et les faire évoluer en tenant compte des contraintes imposées par la disponibilité des animaux ainsi que par les besoins des consommateurs.

**Ce savoir-faire a un vecteur :
Une équipe de techniciens
qui sait écouter et
conseiller.**



SIÈGE SOCIAL
5470, rue Martineau,
Saint-Hyacinthe
(Qc) J2R 1T8
Tél.: (450) 796-5874
Fax : (450) 796-4345

CENTRE D'ABATTAGE
1591 Chemin Sainte-Claire,
La Plaine (Qc) J7M 1M2
Tél.: (450) 478-2055
1 800 251-2055
Fax : (450) 478-4589

www.ecolait.com





Il était une fois, mon abattoir



Voici l'histoire d'un projet devenu réalité grâce à la solidarité et la persévérance des producteurs de bouvillons. Je vous en fais part en tant qu'observatrice privilégiée des événements qui ont mené à sa réalisation. Dans ce texte, aucun personnage n'est fictif, toutes les références sont exactes et les ressemblances véridiques.

POINT DE DÉPART

C'est en 2004, à la suite de plusieurs assemblées sur le sujet, que les producteurs de bouvillons d'abattage décident de s'impliquer collectivement dans un projet d'acquisition d'abattoir. Les frontières sont fermées, les prix sont bas et les facilités d'abattage insuffisantes. Ensemble, ils déterminent d'abord les objectifs visés :

- Améliorer le revenu net des producteurs;
- S'assurer de maintenir une structure québécoise d'abattage pour le bouvillon;
- Maintenir la présence de compétition entre les acheteurs afin de favoriser

l'obtention d'un prix juste et équitable pour l'ensemble des producteurs;

- Maintenir et développer des débouchés pour le bouvillon d'abattage;
- Donner une valeur ajoutée à leur produit.

Après réflexions et évaluations, ils entament des négociations avec Benoit Billette, propriétaire des Abattoirs Zénon Billette inc. Visites des lieux, évaluations comptables, consultations juridiques, rien n'est laissé au hasard. Une première étape importante est franchie, en juillet 2004 : une entente est conclue rétroactivement au 25 juin 2004.

Afin d'avoir les moyens de leurs ambitions, les producteurs avaient déjà mis en place un règlement leur permettant de prélever une contribution spéciale de 10 \$ par bouvillon mis en marché. Ces montants s'accumulent dans un Fonds de développement de la mise en marché.

Prochaine étape, obtenir l'autorisation de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour pouvoir se

porter acquéreur en utilisant l'argent provenant du Fonds de développement. En octobre 2004, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec donne son accord au projet et en précise les conditions.

L'IMPLICATION DES PRODUCTEURS

Les structures juridiques telles que prévues par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec sont mises en place. D'abord, une fiducie est créée. Ses administrateurs, majoritairement des producteurs bénévoles appelés fiduciaires, sont nommés par les membres du comité de mise en marché bouvillons d'abattage. Ces cinq fiduciaires ont pour tâches d'autoriser les projets d'investissement et de distribuer aux producteurs (bénéficiaires de la fiducie), le cas échéant, les revenus et capitaux de la Fiducie. La Fiducie des producteurs de bouvillons d'abattage du Québec possède comme principal actif la totalité des actions d'une autre corporation nommée SCBA.

La Société de commercialisation du bouvillon d'abattage (SCBA) inc. est administrée par cinq personnes nommées par les fiduciaires. Elle a pour principales tâches et responsabilités de détenir 80 % des actions de l'Abattoir Z. Billette. De plus, cette corporation doit recommander les projets d'investissement. SCBA est aussi responsable de nommer cinq des sept administrateurs composant le conseil d'administration de l'Abattoir.

Le conseil d'administration de l'abattoir est composé de sept personnes dont deux sont nommées par l'actionnaire minoritaire (20 % des actions), Benoit Billette. Ces administrateurs supervisent la gestion de l'abattoir en travaillant de concert avec son directeur général.

Les conseils d'administration interagissent entre eux. Les fiduciaires, en tant qu'uniques actionnaires de SCBA, ont un droit de regard sur les décisions de cette corporation, peuvent adresser des questions et recevoir leurs états financiers. Ils sont les gardiens du patrimoine des bénéficiaires (producteurs), ce qui oriente leur angle d'analyse.

Les administrateurs de l'abattoir se concentrent sur la gestion et les grandes orientations de l'entreprise. Ils ont supervisé les agrandissements et suivent de près l'augmentation du rythme d'abattage. Ils se penchent sur la recherche de débouchés pour le produit et sur le financement de l'entreprise. Ultimement, ils rendent compte à l'actionnaire majoritaire, SCBA.

Le conseil de SCBA, quant à lui, joue un peu le rôle de chef d'orchestre. Situé entre l'Abattoir et la Fiducie, il doit tenir compte des préoccupations et demandes de l'un et l'autre.

Cette structure tripartite retenue par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec impose une distance entre l'office gestionnaire du plan et un transformateur, tout en permettant aux producteurs de s'impliquer directement dans la transformation, le tout en conformité avec la loi.

Tous ces administrateurs et fiduciaires travaillent en parallèle, mais dans la même direction. Chacun détient une compétence et une expérience distinctes.

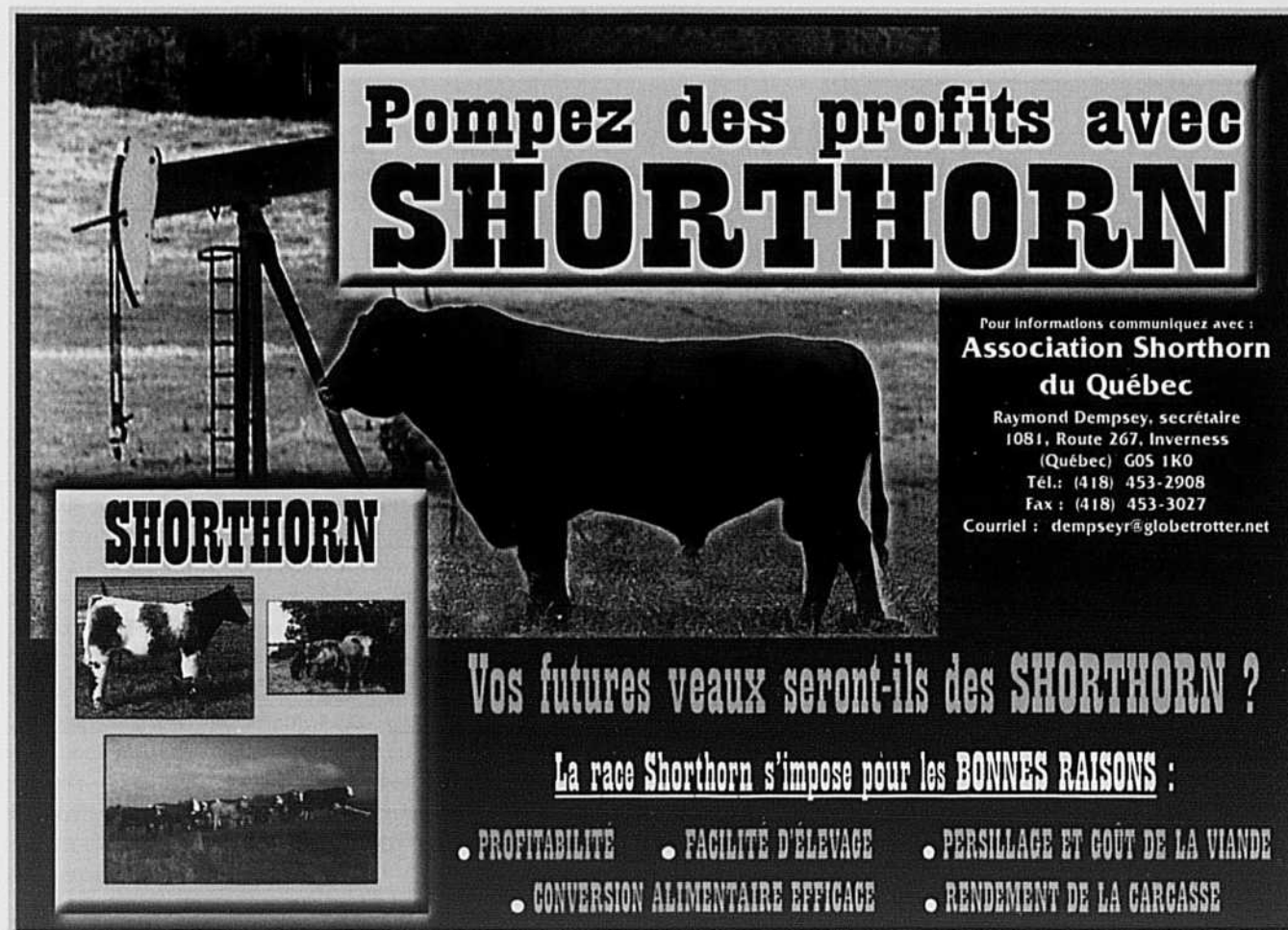
Tous ont un but commun : réaliser les objectifs fixés par les producteurs.

ET L'HISTOIRE CONTINUE...

Cela fait bientôt un an et demi que les producteurs sont propriétaires de l'abattoir. Le chemin parcouru a parfois été semé d'embûches. À titre d'exemple, en 2005, un sinistre est survenu dans les réfrigérateurs de l'abattoir obligeant sa fermeture pendant trois semaines afin de procéder à des réparations.

Tous les jours, les producteurs continuent d'écrire l'histoire du syndicalisme de revendication, puis d'action et aujourd'hui d'affaires. Ils sont en cela assistés par du personnel compétent et dévoué. L'implication des producteurs dans la transformation de leur produit nécessite des efforts considérables et une bonne capacité d'adaptation. La détermination et la solidarité dont les producteurs font preuve et la somme des talents mis en contribution représentent un gage de réussite. 2

*avocate, services juridiques, UPA



Pompez des profits avec SHORTHORN

Pour Informations communiquez avec :
Association Shorthorn du Québec
Raymond Dempsey, secrétaire
1081, Route 267, Inverness
(Québec) G0S 1K0
Tél.: (418) 453-2908
Fax : (418) 453-3027
Courriel : dempseyr@globetrotter.net

Vos futures veaux seront-ils des SHORTHORN ?

La race Shorthorn s'impose pour les **BONNES RAISONS** :

- PROFITABILITÉ
- FACILITÉ D'ÉLEVAGE
- PERSILLAGE ET GOÛT DE LA VIANDE
- CONVERSION ALIMENTAIRE EFFICACE
- RENDEMENT DE LA CARCASSE



Les moyennes provinciales du PATBQ : un outil de référence

À PATBQ, 42 691 femelles reproductrices (pur sang et croisées) réparties dans 577 exploitations étaient en inventaire au mois d'avril. C'est donc près de 20 % de la population de vaches de boucherie du Québec qui est enregistrée dans cette banque de données. Les moyennes issues de cette banque, qui portent sur les critères d'efficacité de troupeau, peuvent servir à l'ensemble des producteurs de veaux d'embouche de la province. En effet, les entreprises peuvent

comparer les données de leur troupeau par rapport à celles-ci et se fixer des objectifs à atteindre. Ces données constituent donc un outil de référence important pour le secteur.

Le tableau 1 présente les moyennes provinciales des entreprises inscrites au PATBQ sur certains critères d'efficacité technique. Ces moyennes sont pondérées en fonction de la participation annuelle au programme. Chaque entreprise y contribue de façon égale, peu importe sa taille

et sa finalité (veaux croisés ou pur sang).

Les moyennes des cycles de production de 1996 à 2001 sont comparées avec celles des quatre derniers cycles (2002-2005). Certains changements sont observés entre ces deux périodes :

- la taille moyenne des troupeaux a augmenté, passant de 53 vaches à 60 vaches;
- l'âge des vaches en inventaire a également augmenté, passant de cinq ans et dix mois à six ans;

TABLEAU 1

	CRITÈRES					
	Moyenne 2002-2005	Moyenne 1996-2001	Écart 2002-2005/1996-2001	Premier quartile ¹	Dernier quartile ¹ 2002-2005	Écart 2002-2005 Premier/dernier quartile
Nombre moyen de femelles reproductrices en inventaire	59,7	52,7	7,0	58,3	58,1	0,2
Intervalle moyen de vêlage (jours)	372,3	369,2	3,1	367,0	377,9	(10,9)
Âge moyen des taures au premier vêlage (jours)	760,8	772,5	(11,7)	740,1	789,0	(48,9)
(années/mois)	2/1	2/1	—	2/0	2/2	(/2)
Âge moyen des femelles au vêlage (jours)	2199,2	2122,7	76,5	2165,3	2345,8	(180,5)
(années/mois)	6/0	5/10	/2	5/11	6/5	(/6)
Taux de difficulté au vêlage (%)	4,97	N/D	—	5,3	4,1	1,2
Nombre moyen de veaux nés ou entrés avant sevrage moins les ventes avant sevrage	59,1	48,1	11,0	60,9	53,3	7,6
Taux moyen de veaux issus d'insémination artificielle (%)	30,8	15,4	15,4	38,4	24,2	14,2
Taux d'avortement (%)	3,3	N/D	—	2,5	4,4	(1,9)
Taux de mortalité moyen des veaux en présevrage (%)	8,9	7,3	1,6	6,5	10,3	(3,8)
Poids réel moyen à la naissance (kg)	41,6	41,6	—	43,0	40,2	2,8
Âge moyen des veaux sevrage (jours)	234,4	227,4	7,0	247,5	226,4	21,1
Poids réel moyen des veaux au sevrage (kg)	280,3	271,7	8,6	319,8	246,2	73,6
GMQ réel en présevrage (kg/j)	1,03	1,02	0,01	1,13	0,92	0,21
Taux de sevrage moyen (%)	85,7	81,6	4,1	97,5	71,6	25,9
Ratio réel moyen poids veau au sevrage/poids de la vache (%)	—	44,7	—	47,6	41,6	6,0

¹Selon l'équation : (poids moyen des veaux au sevrage) * (taux de sevrage) * (365/intervalle moyen de vêlage)

- le nombre de veaux issus de l'insémination artificielle a doublé, passant de 15 à 31 %.

La hausse de la taille des troupeaux et de l'âge des vaches en inventaire au cours de la dernière période s'explique sans doute en partie par la crise de l'ESB. Mentionnons que les autres critères sont plutôt similaires pour les deux périodes.

Les résultats des entreprises du premier et du dernier quartile ont également été comparés pour la période de 2002 à 2005. Précisons que la notion de quartile a été élaborée pour évaluer l'efficacité générale d'une entreprise. Un rang est attribué à chaque entreprise selon une formule qui calcule la quantité de poids de veaux produit annuellement par vache (voir équation au bas du tableau). Les moyennes du premier quartile réfèrent donc aux entreprises qui se situent dans les 25 % meilleures pour cette formule alors que le dernier quartile représente les entreprises dans les 25 inférieures.

On dénote que les entreprises du premier quartile utilisent de façon plus importante l'insémination artificielle et atteignent la plupart des standards d'efficacité reconnus. Par exemple, elles produisent un veau par vache par année, leurs génisses vêlent à 24 mois et le gain moyen quotidien des veaux est supérieur à 1 kg.

Bref, toute entreprise de veaux d'embouche devrait mesurer de tels critères pour pouvoir se comparer, se fixer des objectifs réalisables et voir l'évolution de son entreprise dans le temps. L'un des moyens pour y arriver est de participer activement au PATBQ. Pour les éleveurs actifs au programme, le rapport *Renseignements annuels sur la gestion et la productivité* présente, sur une même page, leurs résultats des deux derniers cycles de production pour ces critères (et quelques autres), de même que les moyennes provinciales, les moyennes du premier quartile et les moyennes régionales. Il s'agit sans aucun doute d'un rapport clé pour évaluer l'efficacité de leur entreprise. 2

*agronome, PATBQ



PHOTO A CHOQUETTE

Les seuls vaccins offerts en combinaison contre le charbon symptomatique et le tétanos.

TASVAX[®] et COVEXIN[®] ont toujours été les seuls vaccins offerts en combinaison contre le charbon symptomatique en plus du tétanos.

Qui plus est, leur administration par voie sous-cutanée (s.-c.) est approuvée.

Demandez TASVAX ou COVEXIN aujourd'hui même.



Schering-Plough
Santé Animale

Division de SCHERING CANADA INC.

TASVAX[®] / COVEXIN[®]

* Schering Canada inc.
TAS001-03F-PA

TAS 604



Veaux laitiers : des petits trucs payants

En 2005, ce sont 162 000 veaux laitiers qui ont été vendus par le biais des encans pour un revenu de plus de 35 millions de dollars pour les producteurs laitiers du Québec. La vente de petits veaux laitiers n'est pas la principale source de revenu pour les producteurs, par contre, elle peut être un revenu complémentaire très intéressant. Certains points majeurs ont un impact direct sur le prix des veaux : le cycle du marché, la conformation du veau et les critères des acheteurs.

Tout d'abord, le cycle du marché du veau lourd est influencé par les saisons. L'automne et l'hiver étant les périodes ayant une augmentation de la consommation et l'été étant la période creuse. Le prix des veaux est influencé par plusieurs éléments dont la conformation, le sexe, la race, le poids du veau, l'état du nombril, l'état des pattes, la propreté du pelage et bien entendu son aspect général. Sur la figure 1, les critères de sélection importants aux yeux des acheteurs sont mis en évidence.

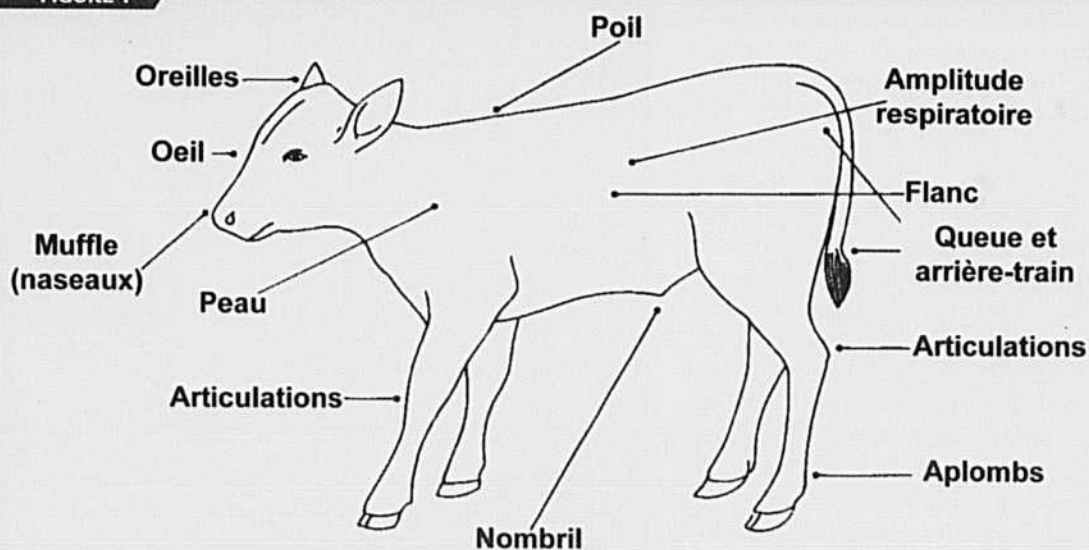
L'an 2005 a été une année de changement dans

l'industrie du veau lourd au Canada avec l'interdiction des stimulants de croissance le 5 janvier 2005. Ce type de produits permettait par le passé de rattraper un certain retard de croissance chez certains types de veaux et d'obtenir, malgré tout, de bons résultats. Cette interdiction a forcé les acheteurs à être plus sélectifs dans leurs achats de veaux. De façon générale, les acheteurs recherchent des veaux de 10 jours pesant entre 100 et 120 livres. Par contre, il est difficile pour les producteurs de toujours offrir ce type de veau, car ils n'ont pas un réel contrôle du poids des veaux à la naissance. Par exemple, le veau provenant d'une taure sera

habituellement plus léger que le veau provenant d'une vache. Malgré ce genre de difficulté, il y a possibilité de rendre attrayant aux yeux des acheteurs un veau plus léger par quelques pratiques simples. Voici les plus importantes : désinfecter le nombril avec de l'iode 7 % dès sa naissance (la désinfection diminue les problèmes d'arthrite), donner un riche colostrum, dans les deux heures suivant la naissance, recueilli avec des instruments et des contenants propres, placer le veau dans un endroit sec et propre à l'abri des courants d'air et alimenter le veau en lui offrant la quantité et le nombre de repas de lait nécessaire pour sa croissance

Les critères des acheteurs

FIGURE 1

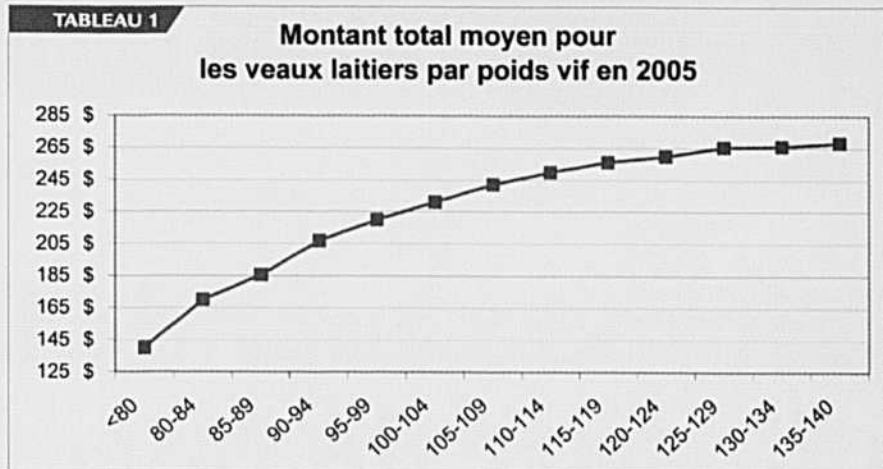


Source : Guide Veau Lourd, 1999

jusqu'à son départ à l'encan vers environ 10 jours. Un veau léger ayant eu tous ses soins sera plus vigoureux et aura un aspect général intéressant aux yeux des acheteurs malgré son poids, ils seront donc tentés d'effectuer une mise plus élevée.

Il ne faut pas oublier un autre aspect très important dans la mise en marché des veaux laitiers : c'est un marché ouvert à tous, c'est-à-dire que votre veau laitier peut être acheté autant pour l'engraissement que pour l'abattage immédiat. Dans les deux cas, votre animal doit être exempt de tout antibiotique. La plus forte majorité des veaux sont vendus pour l'engraissement, sont achetés tels que vus par l'acheteur et tombent donc sous sa responsabilité. Comme un faible volume de veaux sont achetés pour l'abattage immédiat, il est important de s'assurer qu'il n'y a pas de résidus d'antibiotiques chez le veau envoyé à l'encan.

Le tableau 1 démontre le revenu moyen de 2005 pour chaque strate de poids de veau laitier. Par exemple, le revenu moyen d'un veau de 100 livres est de 231 \$ tandis qu'un veau de 80 livres est



de 140 \$, une différence de 101 \$ pour 20 livres de poids supplémentaire. En moyenne, les producteurs obtiennent 17 \$ de plus à chaque cinq livres de poids gagné par le veau lorsque le veau est plus léger. Ça devient donc très payant de garder son veau à la ferme quelques jours de plus pour atteindre le poids optimal et aller chercher le prix maximum du marché. Toutefois, on observe qu'à partir d'un poids de 120 livres, les livres additionnelles sur le veau laitier ne génèrent plus vraiment de revenu supplémentaire

pour le producteur.

Malgré, les contraintes de la mise en marché des veaux laitiers, il y a souvent la possibilité de maximiser le prix reçu par quelques pratiques simples à la ferme. Ces mêmes pratiques sont d'autant plus importantes pour les génisses de remplacement et devraient devenir une habitude à conserver à chaque naissance, que le veau soit mâle ou femelle. 2

*technicienne à l'information, agence de vente bovin de réforme et veau d'embouche, FPBQ

**Le choix
ANGUS
profitable
et logique**



Ne manquez pas votre chance de bénéficier des programmes de
« **BOEUF ANGUS** »

Utilisez les étiquettes officielles **ANGUS**
sur tous vos veaux possédant
50% ou + de génétique Angus.

Vous êtes éligible si vous possédez un taureau Angus Rouge ou Noir.

Contactez-nous pour plus d'informations.



Association canadienne
Angus
142, 6715 - 8^e rue N-E,
Calgary, Alberta, Canada
T2E 7H7
Tél.: (403) 571-3580
Fax: (403) 571-3599

Association Angus du
Québec
a/s Trudy Beaton
3 ch. North Hill, Gould
(Qc) J0B 2Z0
Tél.: (819) 877-5461
Fax: (819) 877-3845



Ferme Manasan
Pierre & Robert Laberge
Danville
(819) 620-6566
noir & rouge

J D Farms
John & Donna Donaldson
West Bolton
(450) 539-1862
noir



L'importance de la valeur nutritive du boeuf haché

Les consommateurs doivent découvrir la valeur nutritive du boeuf haché et le Centre d'information sur le boeuf (CIB) en a fait une de ses principales stratégies.

En attendant la réouverture complète des frontières à toutes les classes de boeuf, le marché canadien doit absorber tout le boeuf provenant des carcasses matures, boeuf généralement vendu sous forme de boeuf haché. Le boeuf haché est pour l'industrie du boeuf un des produits offrant la meilleure valeur, par son prix compétitif, sa versatilité, son côté pratique, son bon goût et sa valeur nutritive qui est la même que celle des biftecks et des rosbifs. Malheureusement, les consommateurs perçoivent le boeuf haché comme ayant une moins bonne valeur nutritive. En fait, le boeuf haché maigre et le boeuf haché extra maigre se qualifient tous deux pour le programme éducatif *Visez santé*^{MD} de la Fondation des maladies du cœur, programme destiné à renseigner les Canadiens sur les choix santé.

UN CHOIX SANTÉ

Le CIB, une division de l'Association canadienne des producteurs de boeuf, a encouragé les détaillants à adopter le programme *Visez santé*^{MD} pour le boeuf haché maigre et extra maigre, mais a également recherché d'autres moyens afin de positionner ces deux produits en

Cœur atout^{MD}

Cuisinez avec du boeuf haché maigre




Une série de recettes de **Bonnie Stern**

tant que choix santé. Afin de mettre l'accent sur la valeur nutritive du boeuf haché, le CIB a supporté le tout dernier livre de recettes de la Fondation des maladies du cœur, intitulé *Cuisinez au goût du cœur* écrit par Bonnie Stern. Le CIB a aussi développé et distribué une nouvelle brochure *Cœur atout*^{MD} – *Cuisinez avec du boeuf haché maigre* qui regroupe quelques recettes du livre et qui met l'accent sur la valeur nutritive et les bénéfices de ces deux types de boeuf haché. La brochure a été insérée avec le numéro de

janvier du *Sélection de Reader's Digest* et distribuée par le biais de nombreuses épiceries. En tout plus de 1,7 million de copies ont été distribuées au Canada.

Si vous désirez recevoir une copie gratuite de la brochure *Cœur atout*^{MD} – *Cuisinez avec du boeuf haché maigre*, téléphonez au 1 888 44-BOEUF (26383) ou commandez votre copie au www.boeufinfo.org. 2

*directrice des communications, Centre d'information sur le boeuf

L'industrie **CANADIENNE**

**Programme
d'atténuation des gaz
à effet de serre pour
le secteur agricole
canadien**

Buts et partenaires du programme

Sensibiliser la population et encourager les producteurs à adopter des pratiques de gestion du bétail, des sols et des éléments nutritifs qui réduisent ou éliminent les gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Le Programme d'atténuation des gaz à effet de serre pour le secteur agricole canadien (PAGES) est une initiative du gouvernement du Canada de 21 millions de dollars financée sous le *Plan d'action 2000 sur le changement climatique*. De cette somme, 6,6 millions ont été utilisés par trois groupes sectoriels du bétail – la Canadian Cattlemen's Association, le Conseil canadien du porc et les Producteurs laitiers du Canada – afin d'atteindre les objectifs du programme. Une somme additionnelle de 6,7 millions de dollars a été utilisée par le Conseil de conservation du sol du Canada pour atteindre le même objectif avec les producteurs de cultures commerciales par l'entremise du volet de Gestion des sols et des éléments nutritifs du programme. L'engagement financier de cinq ans a pris fin le 31 mars 2006.

La Canadian Cattlemen's Association a invité les associations de producteurs de bovins et de cultures commerciales, les partenaires en recherche appliquée, les groupes de producteurs et autres à soumettre des propositions de financement pour des projets qui démontreraient ou bien communiqueraient de l'information sur les pratiques de gestion avantageuses qui sont censées réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ou augmenter la séquestration de carbone dans les sols de pâturage au Canada.

POURQUOI LES PRODUCTEURS SERAIENT-ILS INTÉRESSÉS À RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES?

Il y a deux raisons principales :

- Plusieurs pratiques de gestion qui réduisent les émissions de GES sont aussi connues pour augmenter la durabilité de l'environnement et l'efficacité de production tout en augmentant la rentabilité de l'entreprise.
- L'adoption de pratiques qui résultent en des réductions vérifiables et quantifiables des émissions de GES provenant du bétail

ou du fumier de bétail ou qui augmentent la séquestration du carbone dans les sols et les prairies peut fournir au producteur l'occasion de recevoir un revenu d'un marché d'échange de « crédit de carbone » ou de « compensation en fixation de carbone », qui devrait se former dans un avenir rapproché.

SECTEURS D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉS

Les scientifiques ont indiqué que les moyens pratiques pour que les producteurs réduisent la quantité « absolue » de méthane produit naturellement provenant des ruminants du bétail de boucherie sont actuellement limités. Les producteurs peuvent cependant réduire l'intensité des émissions de leurs exploitations bovines en maximisant l'efficacité de production de leurs exploitations, c'est-à-dire que les pratiques de gestion qui résultent en une augmentation de viande produite à partir de la même quantité d'intrants (de façon durable, bien entendu) résulteront à leur tour en une réduction des émissions de GES par livre de viande produite. Sur cette base, la CCA a encouragé la soumission de propositions associées aux secteurs d'intervention suivants :

- L'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des aliments;
- L'amélioration de la qualité, de la santé et de la productivité des pâturages et des prairies;
- Additifs alimentaires et espèces fourragères spéciaux;
- La gestion du fumier pour réduire la perte d'éléments nutritifs.

Ce rapport contient de l'information à propos de plusieurs projets pour lesquels la CCA a alloué des fonds du PAGES. Plusieurs des pratiques de gestion démontrées qui sont censées atténuer les gaz à effet de serre présentent plusieurs autres avantages environnementaux et économiques. Les producteurs découvriront probablement que leurs pratiques d'exploitation contribuent déjà à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. ■

PROJETS GES : LIENS VERS LA PRODUCTION ET LES PROFITS

- **SÉLECTION POUR L'EFFICACITÉ ALIMENTAIRE.** Grâce aux nouvelles technologies, il est maintenant possible pour les chercheurs d'identifier le bétail ayant des dispositions génétiques pour augmenter l'efficacité alimentaire... PAGE 26
- **PARTAGE DES CONNAISSANCES.** Les clubs de producteurs aident davantage de producteurs ontariens à améliorer leurs compétences en gestion de pâturage et à apprendre de l'expérience des autres... PAGE 27
- **NOUVEAU COUP D'ŒIL AUX FOURRAGES.** Le sainfoin et l'astragale pois chiche ont le potentiel d'améliorer la qualité des pâturages tout en évitant l'indigestion gazeuse aiguë du rumen... PAGE 29
- **CALCUL DES ÉMISSIONS DE GES DE LA FERME.** Les producteurs québécois utilisent un calculateur de gaz à effet de serre pour estimer les émissions quotidiennes de leurs exploitations et rechercher des pratiques qui réduisent les émissions... PAGE 30
- **DÉCOUVREZ LES PUITTS ET LES SOURCES.** Un nouveau livret explique la relation entre la production animale et végétale et les émissions de gaz à effet de serre. Il explique également les pratiques de production qui favorisent l'environnement... PAGE 31

Utilisation des aliments de façon efficace

Les nouvelles technologies et une augmentation de la sensibilisation offrent aux producteurs canadiens des outils pour améliorer l'efficacité alimentaire du bétail.

Une ration bien équilibrée et la sélection de bétail ayant un potentiel génétique pour une efficacité alimentaire accrue sont deux des pratiques clés démontrées par les projets ayant pour but d'améliorer l'efficacité alimentaire. Les projets comprenaient :

ATELIER D'ÉQUILIBRAGE DES RATIONS

Plus de 50 producteurs bovins du nord-est de l'Alberta ont appris comment améliorer l'efficacité de la gestion des aliments après avoir participé à un des sept ateliers d'équilibrage des rations organisés par le Collège Lakeland à Vermillion, en Alberta durant l'hiver 2004-2005. Des ateliers semblables ont également été organisés pour le début de 2006.

Steve Pylots, chargé de la formation en production animale, a expliqué que les ateliers de deux jours étaient conçus pour montrer aux producteurs comment utiliser le populaire logiciel Cowbytes élaboré par Agriculture, Alimentation et Développement rural Alberta.

En utilisant le logiciel et les résultats de leurs propres analyses des fourrages et à la suite de discussions, les producteurs ont appris comment utiliser leurs aliments de la manière la plus efficace en créant une ration élémentaire bien équilibrée pour le bétail. En même temps, ils ont appris que l'amélioration de l'efficacité alimentaire aide aussi l'environnement. En équilibrant les rations d'hiver, on peut diminuer les émissions de méthane provenant de bétail de boucherie par une meilleure utilisation des aliments et en améliorant l'efficacité de production du troupeau.

Des observations ont démontré qu'une ration bien équilibrée peut être fabriquée en utilisant du fourrage de moindre qualité, ce qui améliore la rentabilité.

D'autres ateliers d'équilibrage de ration, appuyés en totalité ou en partie par le secteur bovin du PAGES, ont également été organisés au Manitoba, en Saskatchewan et dans le nord-est de la Colombie-Britannique.

Renseignements : Steve Pylot, Collège Lakeland, (780) 853-8469.

PROGRÈS DANS L'EFFICACITÉ ALIMENTAIRE

Après trois ans de recherches et de démonstrations, y compris un récent test sur un taureau, appuyées en partie par le secteur bovin du PAGES au Collège Olds du centre-sud de l'Alberta, la technologie a été raffinée rendant possible de mesurer précisément la quantité d'aliments ingérés par chaque animal et de générer des données nécessaires pour produire des classements d'écart prévu dans la descendance (EPD) sur des taureaux ayant

une efficacité alimentaire nette au-dessus de la moyenne. Certains des premiers taureaux ayant un EPD pour l'efficacité alimentaire sont disponibles en 2006.

Renseignements : Neil French, Collège Olds, (403) 556-4722.

UN NOUVEAU TEST NDF AMÉLIORE L'ÉQUILIBRAGE DES RATIONS

Selon le docteur Vern Osborne, chercheur à l'Université de Guelph, un test amélioré mesurant la digestibilité des fibres des fourrages aidera les producteurs de bovins canadiens à tirer meilleur profit de leurs aliments.

Le test, qui utilise la technologie de spectroscopie dans le proche infrarouge, offrira une analyse plus précise et plus rapide de la digestibilité de la fibre de détergent neutre (NDF) des fourrages que la méthode actuelle, qui prend plus de temps et donne seulement une estimation de la NDF. On s'attend à ce que le nouveau test soit prêt à la fin de 2006.

« La technologie aidera à déterminer la vraie valeur des fourrages, rendant ainsi possible la création de rations plus précisément équilibrées », a déclaré Osborne. « Nous croyons que les producteurs pourront réduire la quantité de produits énergétiques achetés qui sont utilisés dans les rations. Nous avons suralimenté notre bétail pendant des décennies simplement parce que nous n'avions pas de mesure précise de digestibilité des fibres. »

En plus de mener à des rations plus équilibrées, le test aide également les producteurs à déterminer les meilleures variétés de fourrage à produire et les meilleures pratiques d'entreposage des aliments. En mesurant la digestibilité des fibres, les producteurs auront une meilleure compréhension de la façon d'obtenir une meilleure valeur énergétique dans leurs fourrages. Un test plus précis aidera les producteurs à prédire l'ingestion de matière sèche et la performance d'un animal lorsqu'il consomme du fourrage.

« Avec une vraie évaluation de la digestibilité de la NDF, les producteurs auront un meilleur portrait de l'énergie provenant du fourrage et ils pourront ajuster les rations et réduire la quantité de maïs, d'orge ou d'autres sources d'énergie ajoutées », a déclaré Osborne.

Des rations plus précisément équilibrées aideront à améliorer l'efficacité alimentaire générale du bétail, ce qui aide à réduire la quantité de gaz à effet de serre émis dans l'environnement.

Renseignements : Vern Osborne, Université de Guelph, (519) 824-4120, poste 53691. ■

GES 101

Selon l'inventaire 2003 de gaz à effet de serre d'Environnement Canada, l'agriculture était la source de 8,4 % des émissions annuelles de gaz à effet de serre (GES) au Canada.

L'industrie du bétail de boucherie représente de 2 à 3 % des émissions totales du Canada. Les émissions proviennent des sources suivantes :

- a) Méthane (CH₄) provenant de la fermentation entérique dans le rumen

À cause de la fermentation entérique des ruminants, le bétail de boucherie produit 83 % des émissions de méthane au Canada.

- b) Méthane (CH₄) provenant de la gestion du fumier

Habituellement, les systèmes de gestion de fumier mal aérés génèrent de grandes quantités de CH₄ tandis que les systèmes bien aérés génèrent peu de CH₄, mais davantage de N₂O.

Au Canada, le bétail de boucherie produit environ 23 % des émissions de méthane par la gestion de fumier.

- c) Oxyde nitreux (N₂O) provenant de la gestion du fumier

La production de N₂O durant l'entreposage et le traitement des déjections animales survient durant la nitrification et la dénitrification de l'azote contenu dans le fumier. Généralement, à mesure que le degré d'aération augmente, la quantité de N₂O produite augmente également.

Au Canada, l'oxyde nitreux et le méthane contribuent de façon égale à la quantité totale des émissions de gaz à effet de serre provenant de la gestion du fumier animal. ■

Amélioration de la qualité, de la santé et de la productivité des pâturages et des prairies

Une gamme variée de pratiques de gestion améliorées est offerte pour aider les producteurs de bovins canadiens à tirer meilleur profit de leurs ressources fourragères.

La mise en œuvre des pratiques de gestion qui aident les producteurs à améliorer la qualité et la quantité de pâturages de graminées indigènes ou cultivées peut jouer un rôle dans la réduction des émissions des gaz à effet de serre. En plus d'améliorer la productivité générale du bétail, les pratiques de gestion améliorées donnent plusieurs avantages environnementaux.

Parmi les avantages clés, l'amélioration de la qualité du fourrage améliore l'efficacité alimentaire, ce qui réduit la quantité de méthane produit par le bétail pour chaque livre d'aliments mangés. L'élaboration de systèmes de pâturage qui augmentent la longévité des pâturages de graminées indigènes et cultivées signifie que davantage de carbone provenant de l'atmosphère peut être séquestré dans le sol. De plus, le maintien de pâturages productifs et la prolongation de la saison de pâturage signifient que le bétail peut se nourrir lui-même, ce qui réduit l'utilisation d'appareils d'alimentation et la consommation de combustibles fossiles.

Plus de 20 projets de démonstration ont été conçus pour augmenter la sensibilisation envers les pratiques de gestion des fourrages et de pâturage améliorées.

PROGRAMME DE MENTORAT DES PÂTURAGES DURABLES DE L'ALBERTA

Un programme innovateur administré par l'*Agricultural Research and Extension Council* de l'Alberta (ARECA) a été lancé en 2002 avec le but de jumeler des producteurs de bovins avec un expert ou un mentor qui pourrait donner des conseils sur la gestion des pâturages et les stratégies d'ali-



mentation.

« Une équipe de 14 mentors en pâturage a été établie dans la province », a expliqué Dee Ann Benard, directrice exécutive d'ARECA. Par l'entremise d'ARECA, les producteurs de bovins recherchant des conseils en gestion de pâturage sont jumelés avec un des mentors. Le mentor peut être un producteur ou un consultant professionnel dans une région locale ou un producteur d'ailleurs dans la province ayant une expertise précise.

Dans le cadre du programme, le producteur obtient jusqu'à 16 heures avec le mentor, y compris au moins une visite à la ferme ainsi qu'un suivi téléphonique et des consultations par courriel. Le coût de 700 \$ du service de mentorat est partagé par l'ARECA, le secteur bovin du PAGES et le producteur. Tout producteur qui désire plus que les 16 heures de services initiales peut prendre des dispositions directement avec le mentor.

Par l'entremise du processus

de consultation, les producteurs améliorent leurs compétences de gestion des pâturages et des fourrages.

Renseignements :
Dee Ann Benard, ARECA,
(780) 416-6046.

CLUBS DE PÂTURAGE DE L'ONTARIO ET VULGARISATION DE LA GESTION DES PÂTURAGES

Coordonné par la *Thames Valley Soil and Crop Improvement Association*, le but est d'établir plusieurs clubs de pâturage dans la province.

Trois clubs ont été formés en 2005 : un dans le comté de Grey, un dans la région de Peterborough et un autre sur l'île Manitoulin. On prévoit la formation d'autres clubs.

Cathy Dibble, coordonnatrice de projet, a expliqué que le but de chaque club est d'augmenter la sensibilisation et la compréhension des producteurs envers les pratiques exemplaires de gestion lors de l'établissement des fourrages et dans la gestion des pâturages.

Les membres de clubs, qui comptent de 10 à 40 producteurs de bovins, se rencontrent plusieurs fois dans l'année pour discuter des pratiques de gestion des pâturages. Souvent, un vulgarisateur du ministre ontarien de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales dirigera la discussion.

En plus des rencontres, les clubs organisent également des démonstrations de gestion des pâturages pour souligner des pratiques telles que les systèmes de pâturage en rotation, les techniques d'amélioration des peuplements des fourrages et l'amélioration des systèmes d'irrigation des pâturages.

Parmi les plans d'avenir, il y a des séances d'information et des ateliers d'un à trois jours sur la gestion des pâturages ainsi que l'élaboration de cahier de références et d'autres matériels de ressources.

Renseignements : Cathy Dibble, *Thames Valley Regional Soil and Crop Improvement Association*,
(519) 463-6374.

JOURNÉE CHAMPÊTRE DE GESTION HOLISTIQUE DE LA SASKATCHEWAN

Appuyés par le secteur bovin du PAGES, 40 producteurs bovins du sud-est de la Saskatchewan ont participé à une journée champêtre au ranch de Neil et Barb Dennis de Wawota, en Saskatchewan. Les participants ont observé sur place les façons dont les pratiques de gestion ont radicalement amélioré la productivité et la qualité du fourrage indigène et cultivé au cours des dix dernières années.

La ferme de 1200 acres, auparavant principalement une ferme de cultures céréalières et maintenant une combinaison de prairies indigènes et de fourrages de graminées cultivées, est un bon exemple d'une bonne gestion qui a plus que doublé la productivité des ressources fourragères en sept ans.

Par l'entremise d'un système de pâturage en rotation intensif qui comprend des pâturages semés avec des espèces cultivées telles que l'agropyre à crête, le brome des prés, le sainfoin et la luzerne ainsi que certains fourrages annuels, la terre produit maintenant assez de fourrage pour nourrir de 750 à 1000 animaux d'un an, comparé à 330 en 1998.

De plus, grâce à la bonne gestion des pâturages, quelque 25 espèces de graminées indigènes et de plantes herbacées non graminées commencent à s'établir de nouveau sur des terres sur lesquelles des graminées indigènes poussaient depuis longtemps. Le ranch fournit également un habitat à une population grandissante d'animaux sauvages et de gibier à plumes.

En plus des avantages environnementaux, l'amélioration de la capacité de la charge animale et les gains moyens quotidiens ont augmenté les rendements de 20 \$ l'acre en 2000 à environ 75 \$ l'acre en 2004.

Renseignements : Neil Dennis, Wawota, Saskatchewan, (306) 739-2896. ■

Additifs alimentaires et espèces fourragères spéciaux



Les suppléments d'huile végétale et les légumineuses indigènes offrent de nombreux avantages.

Divers ingrédients alimentaires et diverses sélections de variétés de fourrage peuvent aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la productivité du bétail de boucherie.

L'utilisation de pratiques alimentaires qui utilisent des cultures oléagineuses cultivées dans les prairies ainsi que l'utilisation de légumineuses non météorisantes et la gestion stratégique des pâturages peuvent offrir des options utiles aux producteurs de bovins de partout au pays.

Six projets de démonstrations ont été conçus pour démontrer la valeur des additifs alimentaires d'huile comestible et l'importance du choix des espèces de fourrage. Ils comprennent :

DES DÉMONSTRATIONS EN ALIMENTATION UTILISANT DES HUILES COMESTIBLES DANS LES RATIONS COMESTIBLES DES BOVINS DE BOUCHERIE

Deux parcs d'engraissement de bovins de boucherie, un en Saskatchewan et l'autre en Alberta, ont nourri environ 1300 animaux d'un an sur une période d'alimentation de 160 jours en 2005 en remplaçant une partie du blé et de l'orge contenus dans les rations conventionnelles avec du canola, du tournesol et des graines de lin.

Vern Racz, directeur du *Prairie Feed Resource Center*, déclare que l'utilisation accrue de cultures oléagineuses aide non seulement la production de bœuf, mais elle

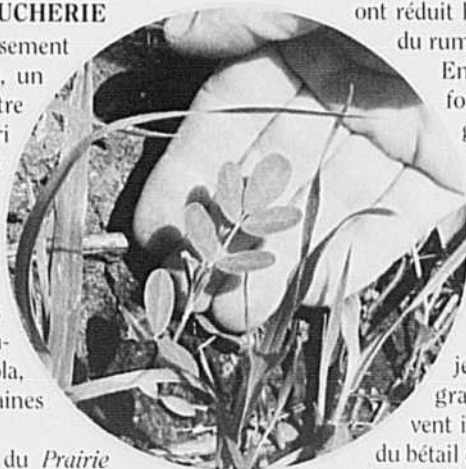
peut également augmenter les débouchés pour les producteurs de graines oléagineuses. Des recherches sur l'utilisation d'huiles comestibles dans les rations ont été effectuées pendant plusieurs années pour plusieurs raisons. À l'origine, on donnait des huiles pour augmenter l'efficacité de production, mais il y a eu récemment un intérêt renouvelé dans leur capacité à réduire les émissions de méthane du rumen (un gaz à effet de serre) et leur potentiel à produire de la viande et des produits laitiers ayant des avantages pour la santé humaine.

Lors des démonstrations, les graines oléagineuses représentaient de 8 à 10 % de la matière sèche de la ration. Dans divers régimes, le canola et les graines de lin étaient broyées lors du mélange avec l'orge ou le blé tandis que le tournesol était donné entier.

Lors d'études similaires effectuées par Agriculture et Agroalimentaire Canada, les graines oléagineuses utilisées dans les rations ont réduit les émissions de méthane du rumen d'environ 22 à 33 %.

En plus d'examiner la performance du parc d'engraissement, le projet a également évalué le profil de l'acide gras des carcasses pour déterminer s'il y avait une augmentation des acides utiles Oméga 3.

Dans l'ensemble, le projet a évalué comment les graines oléagineuses peuvent influencer la performance du bétail de parcs d'engraissement, la réduction d'émissions de gaz à effet de serre, les changements dans les caractéristiques de la qualité de la viande et la rentabilité.



Par l'entremise du projet, le *Prairie Feed Resource Center* est en train de produire deux nouveaux manuels pour conseiller les nutritionnistes et les producteurs de bovins sur la bonne façon d'incorporer les cultures oléagineuses comestibles cultivées dans les prairies dans les rations du bœuf de finition. Un manuel offre aux producteurs une vue d'ensemble sur les façons dont les cultures, comme le canola, le tournesol et le lin, peuvent être utilisées dans les rations du bétail tandis que le deuxième manuel est un guide technique offrant aux nutritionnistes des détails sur l'utilisation appropriée de cultures oléagineuses dans les rations.

Renseignements : Vern Racz, Prairie Feed Resource Centre, (306) 966-5622.

INCORPORATION DES LÉGUMINEUSES CONTENANT DU TANIN DANS LES SYSTÈMES DE PÂTURAGE

Même si les légumineuses comme la luzerne sont généralement considérées un excellent fourrage pour le bétail en pâturage, des préoccupations à propos du ballonnement en pâturage forcent plusieurs producteurs à éviter les légumineuses en pâturage ou de les utiliser de façon limitée.

Des projets de recherche et de démonstration effectués par le docteur Alan Iwaasa, du Centre de recherches sur l'agriculture des prairies semi-arides d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Swift Current, en Saskatchewan, évaluent le potentiel d'utiliser des espèces de légumineuses cultivées, comme le sainfoin et l'astragale pois chiche, en tant que remplacement pour la luzerne ou dans un système de pâturage complémentaire avec la légumineuse.

Le sainfoin et l'astragale pois chiche sont des légumineuses qui contiennent des tanins, qui réduisent les risques d'indigestion gazeuse aiguë du rumen. Les tanins sont des polyphénols – produits chimiques acides – de plantes d'origine naturelle qui lient et précipitent les protéines. En plus de valeurs nutritionnelles élevées, les fourrages contenant du tanin peuvent contribuer à une réduction de dix à quinze pour cent de la production de méthane du rumen chez le bétail en pâturage. Cependant, la majorité de cette recherche a été effectuée en Nouvelle-Zélande et ce n'est que

récemment que des études de recherche ont été entreprises pour évaluer le potentiel du tanin de certaines légumineuses canadiennes d'atténuer la production de méthane.

Selon les conditions de croissance et le moment de récolte, la biomasse de fourrage de sainfoin et d'astragale pois chiche peut être égale ou plus grande que celle de la luzerne. Le sainfoin a la réputation d'avoir une vie courte à moyenne, des racines principales branchues et profondes et des tiges creuses. Le sainfoin fleurit environ deux semaines avant la luzerne et, à ce stade, il est très nutritif et le bétail en pâturage le préfère. L'astragale pois chiche a une longue durée de vie, un système racinaire en forme de rhizome et des tiges creuses. L'astragale pois chiche commence à pousser trois semaines plus tard que la luzerne. Les deux légumineuses maintiennent mieux les qualités de fourrage que la luzerne lors du vieillissement des plantes.

Iwaasa continue d'évaluer les tests en pâturage dans le but de développer un système de gestion qui augmentera la longévité des peuplements fourragers et utilisera le sainfoin, la luzerne et l'astragale pois chiche pendant une période de pâturage prolongée en utilisant les légumineuses au stade optimal de maturité. De plus, la recherche évalue l'utilisation potentielle des légumineuses contenant du tanin lors du pâturage en tant que méthode possible pour réduire les émissions de méthane. Établissant un lien avec le travail du docteur Iwaasa, le PAGES a financé un projet effectué par la *Saskatchewan Watershed Authority*, où des producteurs établissent plusieurs prairies à pâturer contenant du sainfoin et de l'astragale pois chiche.

Renseignements : Alan Iwaasa, Centre de recherches sur l'agriculture des Prairies semi-arides, (306) 778-7251. ■



Gestion du fumier pour réduire la perte d'éléments nutritifs

Plusieurs pratiques aident les producteurs à tirer meilleur profit du fumier

Certains additifs uniques, ainsi que des pratiques améliorées de gestion et d'épandage de fumier, aident les producteurs de bovins canadiens à tirer profit de cette importante source d'éléments nutritifs. Au cours de sept projets qui allaient de l'utilisation du fumier pour produire de l'électricité jusqu'à l'amélioration de la productivité des fourrages, les producteurs ont appris comment utiliser plus efficacement les éléments nutritifs tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Parmi les projets, on comptait :

UN MODÈLE INFORMATIQUE AIDE À DÉTERMINER LES TAUX D'APPLICATION

Ce modèle informatique appelé le Modèle-K aidera les producteurs de bovins à mieux déterminer les bons taux d'application de fumier et l'accumulation de carbone dans les sols.

« L'application excessive de fumier sur la terre peut réduire les rendements et peut menacer l'environnement », affirme le docteur Xiaomei Li, chercheur scientifique au Conseil de recherche de l'Alberta. Le Modèle-K est un modèle informatique, centré sur le producteur et propre au site, qui offre aux producteurs de bovins un outil pratique pour la gestion durable du fumier de bétail en se basant sur les conditions du sol, la croissance des plantes et le climat, y compris la saison de croissance, la température et les précipitations.

Le modèle est conçu pour fonctionner avec un minimum d'in-

trants. Lorsqu'ils utiliseront le logiciel, les producteurs entreront de l'information concernant la gestion des cultures, les sols, les conditions climatiques et le ruissellement de surface. Les données de sortie du modèle comprendront le carbone du sol, les niveaux d'azote et de phosphore ainsi que des recommandations pour les applications de fumier.

Le modèle-K aborde des questions très importantes. Plus précisément, on peut utiliser le modèle pour :

- Jumeler la minéralisation des éléments nutritifs avec l'absorption des plantes;
- Réduire les risques d'accumulation des éléments nutritifs à des niveaux dangereux;
- Réduire les coûts de transport du fumier de bétail en déterminant le taux d'application durable maximum.
- Déterminer les niveaux d'application de fumier qui augmentent la productivité du sol sans dommage pour l'environnement.
- Prévenir le lessivage et le ruissellement des éléments nutritifs et des sels pour préserver la qualité de l'eau et la santé des animaux.

Ce modèle fournit également aux professionnels en agriculture un outil pour évaluer les meilleures pratiques de gestion du fumier et la gestion de la fertilité.

Renseignements : Xiaomei Li, Conseil de recherche de l'Alberta, (780) 450-5290.

Augmenter la sensibilisation envers l'atténuation des GES

Comprendre comment les gaz à effet de serre sont générés aide les producteurs à concevoir des stratégies de gestion pour réduire les émissions.

La compréhension est un facteur important de la mise en œuvre de plans de gestion qui minimisent les émissions de gaz à effet de serre. Ces émissions représentent généralement des pertes d'énergie ou d'éléments nutritifs, deux intrants importants et souvent coûteux dans les exploitations bovines. Un important message résultant des 12 projets de démonstration organisés aux quatre coins du pays est que les pratiques qui aident à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les exploitations agricoles modernes ont également tendance à améliorer l'efficacité générale de production. Parmi les projets, on compte :

GUIDE DES Puits ET DES SOURCES

Un livret de 48 pages intitulé *Guide des puits et des sources des gaz à effet de serre* aidera les producteurs de bovins canadiens à mieux comprendre ce que sont les gaz à effet de serre et comment les pratiques de production animale peuvent influencer les émissions de gaz à effet de serre.

Rédigé par Lee Pengilly, producteur agricole et consultant de la Saskatchewan, le livret utilise un style détendu et traditionnel pour expliquer la base des systèmes naturels tels que le cycle de l'eau, l'alternance des plantes, le cycle des minéraux et le transfert d'énergie. Le livret montre également comment ces systèmes sont

touchés par l'agriculture et les pratiques de production animale.

Le livret donne aux producteurs l'occasion de faire une auto-évaluation de leur exploitation agricole et de déterminer les sources et les puits des gaz à effet de serre dans leur ferme.

Quelque 5 000 exemplaires du guide ont été publiés et sont à la disposition des producteurs, des associations industrielles, des spécialistes en vulgarisation et des clubs 4-H partout au Canada.

Renseignements : Canadian Cattlemen's Association (403) 275-8558 ou Lee Pengilly, (306) 728-5484.

LES PRODUCTEURS DU QUÉBEC ET DU CANADA ATLANTIQUE CALCULENT LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Neuf producteurs de bovins du Québec ont utilisé un calculateur informatique élaboré par la Canadian Cattlemen's Association pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre de leurs exploitations agricoles respectives. Au Canada atlantique, l'*Eastern Canada Soil and Water Conservation Centre* (ECSWCC) a aidé cinq producteurs à faire la même chose avec un calculateur de GES introduit par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

« Utilisant des chiffriers de saisie de données, les producteurs ont fourni une gamme d'information sur les intrants et les extrants de

LES MINÉRAUX VOLCANIQUES PEUVENT MAÎTRISER LES GAZ DU FUMIER

Un projet de démonstration de compostage de fumier au Collège Olds indique que deux minéraux volcaniques d'origine naturelle ajoutés aux andains de compost peuvent aider à réduire les odeurs et possiblement les émissions de gaz à effet de serre. Les silicates d'aluminium peuvent séquestrer les ions réactifs tels que les nitrates et les sulfates, tandis que les ions hydrogènes aident à réduire la production de méthane et d'oxyde nitreux durant le processus de compostage. Les produits de silicates d'aluminium – la zéolite et la verlite – sont fréquemment utilisés dans bon nombre d'applications industrielles. Durant la seconde année du projet, le compost a été appliqué aux plantes de grandes cultures et aux fourrages. Le rendement des récoltes ayant reçu du compost a été comparé à celui de récoltes produites avec des fertilisants commerciaux.

Renseignements : Abimbola Abiola, Collège Olds, (403) 556-4798.

LA PAISSANCE DE BALLES DE FOIN DISTRIBUE EFFICACEMENT LES ÉLÉMENTS NUTRITIFS DU FUMIER

Selon deux ans de recherche et de démonstration au *Western Development Beef Center* (WBDC) à Humboldt, en Saskatchewan, le pâturage hivernal offre une gamme d'avantages pour le bétail, les ressources fourragères et l'environnement comparé à l'hivernage traditionnel au corral.

« Le projet a examiné les avantages et les inconvénients de l'alimentation du bétail en utilisant trois différents systèmes qui comprenaient les balles de foin, les aliments dérivés des balles de foin et les parcs d'élevage comme pâturage des vaches », a expliqué le docteur Bart Lardner, chercheur scientifique principal au WBDC.

« Les systèmes d'alimentation basés sur les pâturages offrent les

meilleurs avantages », a déclaré Lardner. Le système d'alimentation par balle de foin consiste à donner accès du bétail à des balles rondes placées de façon stratégique dans le pâturage. Une clôture électrique portable a été utilisée pour limiter l'accès au bétail seulement aux balles nécessaires pour une période d'alimentation de deux ou trois jours.

Avec le deuxième système, les grosses balles rondes ont été hachées tous les jours ou deux jours avec un hachoir mécanique qui produisait un andain de foin haché pour le bétail en pâturage. Avec le troisième système, plus traditionnel, on nourrissait le bétail avec une ration quotidienne de foin dans le parc d'engraissement.

« Les systèmes basés sur les pâturages ont offert le plus d'avantages », a affirmé Lardner. Le fumier était réparti également dans le pâturage, éliminant le besoin d'épandre le fumier mécaniquement au printemps. La production fourragère utilisant les systèmes d'alimentation basés sur le pâturage était considérablement plus élevée que dans les superficies où des quantités semblables de fumier provenant des parcs étaient épandues mécaniquement.

L'azote perdu dans le fumier provenant des parcs d'engraissement étant plus grand à cause de la volatilisation, du ruissellement et du lessivage, le rendement fourrager des pâturages traités avec l'épandage mécanique du fumier était environ un tiers plus bas que les champs qui ont reçu le fumier directement du bétail en hivernage.

En utilisant les systèmes d'alimentation basés sur les pâturages, une gestion améliorée du fumier et une réduction de l'utilisation d'équipement d'épandage, ce qui réduit la consommation de combustibles fossiles, peuvent réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Renseignements : Bart Lardner, Western Beef Development Centre, (306) 682-2139 poste 249. ■

leurs fermes couvrant le passé, le présent et l'avenir. Ils ont entré des données pour 1990 et 2003 et ont fait des projections pour 2012 », a affirmé Nathalie Côté, de la Fédération des producteurs de bovins du Québec.

L'information requise pour chaque année couvrait une gamme de pratiques comprenant la régie du troupeau, la gestion du fumier, la gestion des terres, l'apport d'engrais, l'alimentation, la litière et l'apport d'énergie. Le logiciel a calculé le taux prévu des émissions de gaz à effet de serre pour chaque année.

« Dans le projet du Québec, les producteurs ont pu voir comment les pratiques de gestion améliorées entre 1990 et 2003 avaient réduit la production de gaz à effet de serre clés comme le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux et comment les améliorations planifiées jusqu'en 2012 réduiraient davantage les émissions de gaz à effet de serre. Au Canada atlantique, les producteurs ont pu entrer des scénarios possibles pour voir comment les émissions de gaz à effet de serre changeaient avec divers scénarios de gestion », a déclaré Gordon Fairchild du ECSWCC.

Des études de cas ont été préparées pour trois des neuf exploitations agricoles participant dans le projet du Québec et pour cinq exploitations du Canada atlantique. On peut se procurer les résultats de ces études en communiquant avec *Nathalie Côté, Fédération des producteurs de bovins du Québec, (450) 679-0530 poste 8460 au Québec ou Gordon Fairchild, Eastern Canada Soil and Water Conservation Centre au Nouveau-Brunswick, (506) 475-4040.*

LIVRET DES PRATIQUES EXEMPLAIRES DE GESTION POUR LES PRODUCTEURS DE BOVINS DE L'ONTARIO

Pratiques exemplaires de gestion pour la réduction des gaz à effet de serre dans les systèmes de production bovine est à la disposition du public depuis le début de 2006.

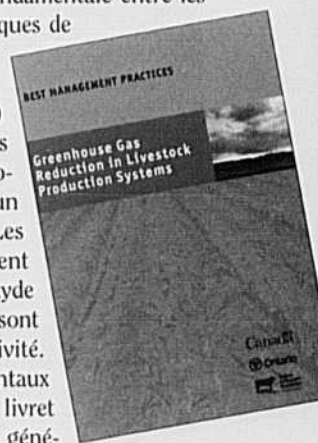
« Coordonné par l'Ontario Cattlemen's Association (OCA) avec des contributions de plusieurs conseillers techniques, le guide de 50 pages est conçu pour expliquer la relation fondamentale entre les émissions de gaz à effet de serre et les pratiques de production bovine », a expliqué Isabel Dopta, conseillère en politiques à l'OCA.

Les pratiques exemplaires de gestion (PEG) sont des pratiques de gestion agricole prouvées qui protègent l'environnement tout en améliorant l'efficacité de production et en offrant un rendement raisonnable sur le capital investi. Les PEG associées aux gaz à effet de serre réduisent les émissions ou améliorent les puits de dioxyde de carbone. Comme tout autre PEG, elles sont pratiques, prouvées et augmentent la productivité.

En plus d'expliquer les principes fondamentaux des gaz à effet de serre et de l'agriculture, le livret est divisé en neuf chapitres qui traitent de la génétique et de la reproduction, de la nutrition et de la gestion de l'eau, de la manipulation appropriée et du bien-être des animaux, de la conservation d'énergie et de la production, de la manipulation et du traitement du fumier lors de l'entreposage, de la planification et de l'application de fertilisants, de la gestion des pâturages et des prairies, de la gestion des cultures et des terres cultivées ainsi que des pratiques exemplaires de gestion pour le bétail et les espaces naturels.

Le livret, à la disposition de tous les producteurs de bovins, est distribué par l'Ontario Cattlemen's Association et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

Renseignements : Isabel Dopta, Ontario Cattlemen's Association, (519) 824-0334. ■



Renseignements supplémentaires sur le Web



Des renseignements supplémentaires, y compris une liste complète des projets, les versions intégrales de la plupart des articles dans ce rapport et le texte complet de ce rapport en format PDF, sont accessibles sur le Web.

Pour obtenir des détails supplémentaires, visitez la page du programme canadien d'atténuation des gaz à effet de serre de la CCA au :

www.jpcs.on.ca/biodiversity/ghg/index.html



Dairy Farmers
of Canada



Les Producteurs laitiers
du Canada



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canadian
Pork
Council



Conseil
canadien
du porc

Programme d'atténuation des gaz à effet de serre pour le secteur agricole canadien administré par la

CANADIAN CATTLEMEN'S ASSOCIATION

310 6715 – 8 Street NE, Calgary, AB T2E 7H7

Tél : (403) 275-8558

Télec. : (403) 274-5686

Site Web: www.cattle.ca



Quelques statistiques sur le classement des bovins de réforme

Il y a déjà quelques mois d'écoulés depuis le début des ventes de bovins de réforme sur base carcasse en janvier dernier. Cela nous permettra maintenant d'analyser quelques données sur le classement des bovins de réforme et sur leur rendement carcasse afin de mieux comprendre ce nouveau mode de mise en marché.

LE CLASSEMENT

À partir des données recueillies jusqu'à présent, il est intéressant d'observer la répartition du volume de bovins de réforme à travers les différentes classes établies tel que le démontre le tableau 1. Tout d'abord, on constate que la *classe 5-moyenne*, classe sur laquelle est établi le prix de base des bovins de réforme, contient plus de la moitié des bovins réformés au Québec avec 51,3 %. La *classe 4-bonne* comprend également une forte proportion des bovins de réforme avec 37,7 %. Les classes 4 et 5 comptent ainsi pour 89 % des bovins de réforme. Les vaches et taures de la *classe 2-très bonne* comptent pour un plus faible pourcentage soit 1,3 %, tout comme les vaches de *classe 3-grasse*. La *classe 8-très grasse* n'est pas illustrée dans le tableau étant donné le trop faible pourcentage représenté. Pour les animaux de la *classe 10-faible/blessée*, les producteurs se doivent de viser à diminuer la proportion de 6,6 % qui est beaucoup trop élevée. On comprend que ni le producteur, ni l'abattoir

ne sont gagnants lorsque la proportion d'animaux faibles ou blessés est trop élevée.

Pour les taureaux, bien qu'il existe quatre classes, le tableau les a regroupés en deux catégories soit de type boucherie

ou de type laitier. Les taureaux représentent 1,7 % des bovins de réforme au Québec.

Globalement, on constate donc qu'avec la grille d'écart de prix actuelle, plus de 90 % des bovins de réforme ob-

Mangeoire pour veaux

Allée en «S»

- Barrières
- Enclos
- Cages manuelles ou hydrauliques
- Balances électroniques
- Mangeoires à foin
- Corral
- Allées en «S»

Cage hydraulique

Mangeoire à minéraux

Distributeur exclusif pour le Québec des produits Stampede

Bovins spécialité

BOVI-SPEC

5995, Corriveau, Compton (Québec) J0B 1L0
Tél. / Fax : (819) 837-2162 • Cell. : (819) 821-0919 / (819) 571-8611

tiennent le prix de base ou plus. La grille d'écart de prix permet ainsi de payer chaque bovin de réforme en fonction de sa valeur, de façon équitable pour l'ensemble des producteurs.

LE RENDEMENT CARCASSE

Le tableau 2 illustre le rendement carcasse des bovins de réforme selon les différentes classes. Le rendement carcasse est établi en divisant le poids carcasse de l'animal par son poids vivant. Le poids carcasse provient de l'abattoir alors que le poids vivant provient de la pesée à l'encan au moment du classement.

On constate que les vaches de *classe 2 - très bonne* obtiennent la prime maximale mais ont également le meilleur rendement avec une moyenne de 51,9 %. Si on observe la *classe 5 - moyenne*, le rendement moyen est plus faible avec 41,7 %. Le rendement moyen global de toutes les classes de vaches de réforme est actuellement de 43,5 % au Québec.

Le tableau 2 indique également les écarts de rendement pour chaque classe. Ces données nous démontrent qu'il existe beaucoup de variation dans chaque classe. Par exemple, la *classe 5 - moyenne* observe des écarts de 37 à 46 % de rendement. Il faut comprendre qu'une partie des variations du rendement carcasse provient du fait qu'un animal peut être plus vide qu'un autre, c'est-à-dire qu'il n'a pas bu ou mangé depuis un certain temps. Ceci aura pour effet d'augmenter le rendement carcasse de l'animal.

Globalement, la très grande variabilité entre les bovins de réforme fait en sorte qu'on observe des vaches qui peuvent avoir moins de 30 % de rendement et d'autres qui vont dépasser 56 % de rendement. Avec des écarts si élevés, on comprend l'intérêt de la vente des bovins de réforme sur base carcasse afin que chaque animal soit payé selon sa valeur réelle en viande.

Le travail se poursuit à l'Agence de vente des bovins de réforme afin de s'assurer de l'uniformité du classement dans les encans pour que chaque bovin de réforme reçoive son juste prix. ↻

* M.B.A., directeur de la mise en marché Bovins de réforme, Veaux laitiers et Veaux d'embouche, FPBQ

Tableau 1 - Répartition du classement des bovins de réforme

	Classement		Ajustement	% de bovins de réforme
Vaches & taures	2	Très bonne	+ 0,10 \$/lb carcasse	1,3%
	4	Bonne	+ 0,03 \$/lb carcasse	37,7%
	5	Moyenne	0 \$/lb carcasse	51,3%
	3	Grasse	- 0,07 \$/lb carcasse	1,3%
	10	Faible/Blessée	- 0,20 \$/lb carcasse	6,6%
Taureaux	6	Boucherie	+ 0,10 à + 0,15 \$/lb carcasse	0,7%
	7	Laitier	0 à + 0,10 \$/lb carcasse	1,0%

Source: FPBQ



Tableau 2 - Rendement des bovins de réforme selon le classement

	Classement		Rendement moyen	Écarts*
Vaches & taures	2	Très bonne	51,9%	47% à 56%
	4	Bonne	45,5%	41% à 50%
	5	Moyenne	41,7%	37% à 46%
	3	Grasse	48,1%	44% à 53%
	10	Faible/Blessée	38,3%	30% à 47%
Taureaux	6	Boucherie	54,3%	48% à 60%
	7	Laitier	51,6%	45% à 56%

Source: FPBQ

* Les écarts sont traités selon une règle statistique qui inclut 85% des données.

On retrouve donc certaines données au-dessus et en-dessous des écarts illustrés dans le tableau.



Toc, toc, de la visite pour les amas

Depuis l'entrée en vigueur de la modification du *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA) le 14 octobre dernier, on parle beaucoup d'amas au champ dans les chaumières. Le REA introduit des nouveautés en cette matière, soit l'obtention d'une recommandation agronomique pour l'entreposage et la gestion des amas de fumier au champ pour la presque totalité des entreprises agricoles et la mise en place de projets pilotes. De plus, le REA précise les exigences environnementales à respecter, à savoir que les eaux contaminées n'atteignent pas les eaux de surface. Il ne faut pas oublier que le *Règlement sur le captage des eaux souterraines* contient aussi des dispositions pour les amas, notamment des distances à respecter par rapport aux puits d'eau de consommation humaine (300 m), dans le but de protéger les eaux souterraines. Ainsi, il faut s'attendre à recevoir de la visite pour les amas.

TOC, TOC, JE VIENS FAIRE MA TOURNÉE

L'agronome doit dorénavant inclure au PAEF ses recommandations concernant la gestion d'amas de fumier solide au champ. L'agronome aura à déterminer la localisation des amas et les mesures à prendre pour empêcher les écoulements des eaux contaminées jusqu'aux eaux de surface. La connaissance des caractéristiques du fumier, des pratiques de gestion du produit et de l'environnement physique, particulièrement les champs récepteurs d'amas, devient incontournable. Ne soyez donc pas surpris si vous constatez que votre agronome prend l'habitude de faire sa tournée des amas, il veut vérifier l'efficacité de ses recommandations.



VALTRA

www.agcocorp.com

L'innovation, la sécurité et la fiabilité VALTRA sont toujours apparentes dans ses tracteurs, mais surtout dans la série T.

AMOS
Agribi RH inc.
AMQUI
Machinerie J.N.G.
Thériault inc.
BROMPTONVILLE
Les Équipements
R. M. Nadeau
LAC MÉGANTIC
S.C.A. Lac-Mégantic Lambton
Laurier Station
Les Entreprises
Michel Girouard inc.
MASKINONGÉ
Équipements
G. Gagnon inc.

MONT-LAURIER
F. Constantineau
& Fils inc.
NORMANDIN
Service agricole
Normandin inc.
SABREVOIS
Les Équipements Guillet inc.
ST-ANDRÉ AVELIN
Garage
André Parisien inc.
STE-BRIGITTE
Les Entreprises
Michel Girouard inc.

ST-CLET
Équipements
Séguin & Frères inc.
ST-CYPRIEN
Alcide Ouellet
& Fils inc.
ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
Groupe Symac,
machinerie agricole
ST-EUGÈNE
Machinerie AM
ST-GERVAIS
Goulet & Fils inc.
ST-HILARION
Garage Guy Gauthier inc.

ST-HYACINTHE
Groupe Symac,
machinerie agricole
STE-ROSE DE POULARIS
Machineries
Horticoles d'Abitibi
**ST-THOMAS,
CTÉ JOLIETTE**
Équipements
G. Gagnon inc.
VICTORIAVILLE
Les Entreprises
Michel Girouard inc.

Valtra est une marque mondiale de AGCO Corporation, Duluth, GA
©2005 AGCO Corporation • 4205 River Green Parkway • Duluth, GA 30096 • 1-800-767-3221
www.agcocorp.com • VA234F05V01

TOC, TOC, JE VIENS POUR LE PROJET PILOTE

Il est prévu au REA que le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries (MAPAQ) soit responsable de la mise en œuvre des projets pilotes sur les amas au champ pour les deux prochaines années (fin des projets en 2008). Ceux-ci permettront de vérifier la mise en place des bonnes pratiques prévues au *Guide de conception des amas de fumier au champ*, IRDA, décembre 2005, de vérifier l'efficacité technique des pratiques qui y sont recommandées, d'identifier les contraintes d'application, le cas échéant, et finalement de proposer des améliorations au Guide. Quelque 800 entreprises agricoles sont potentiellement visées par les projets pilotes dont environ 180 producteurs de bovins. À ce jour, 363 entreprises ont complété le formulaire de participation aux projets pilotes.

Qui dit projet pilote, dit visite de terrain. Un représentant du MAPAQ viendra observer le comportement des amas. Lors de la visite, il complétera un questionnaire qui permettra d'accumuler des données sur la localisation des amas, les caractéristiques des champs récepteurs, des amas et des aménagements réalisés sur le site d'entreposage. À la fin des projets pilotes, un rapport sera soumis au Conseil des ministres.

TOC, TOC, JE VIENS VÉRIFIER S'IL Y A DE L'ÉCOULEMENT

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) doit faire appliquer la réglementation et s'assurer que les objectifs de résultats sont atteints. Via le programme de contrôle, les employés du MDDEP vérifieront en premier lieu si les obligations administratives sont rencontrées à savoir le droit de faire des amas, l'existence d'une recommandation d'un agronome, d'un registre des amas et d'un avis de projet ainsi que la confirmation de participation à un projet pilote, le cas échéant. Ensuite, il y aura observation terrain des amas pour déterminer s'il y a écoulement des eaux contaminées dans les eaux de surface. Il n'est donc pas question ici de valider les critères de conception du Guide. Toutefois, devant un constat d'écoulement, le MDDEP référera le producteur au MAPAQ et à son agronome afin d'apporter les correctifs appropriés. Une seconde visite viendra confirmer si les correctifs sont adéquats.

TOC, TOC, JE VIENS POUR LE SUIVI SPÉCIFIQUE

Avec la publication du *Guide de conception des amas de fumier au champ et du Feuillet technique : Aménagement des amas de fumier au champ*, MAPAQ, janvier 2006, de nouvelles méthodes de

gestion des amas de fumier sont apparues. Certaines soulèvent des questions, en particulier l'utilisation de rigole d'interception et d'andain filtrant.

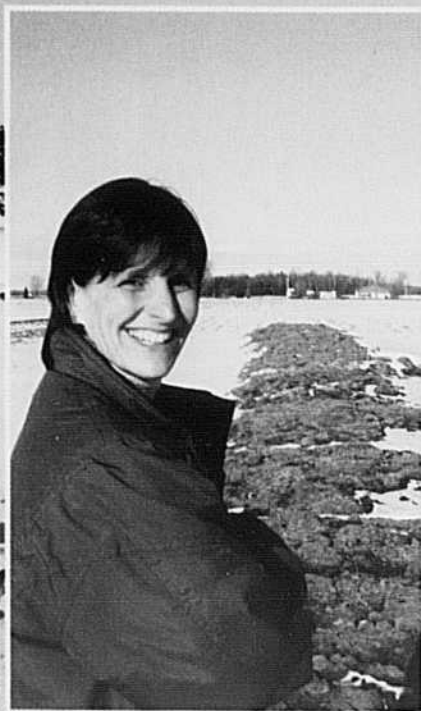
Pour répondre à ces questions et évaluer d'autres méthodes, les fédérations spécialisées concernées, le MAPAQ, le MDDEP et l'Ordre des agronomes du Québec sont à élaborer un projet de suivi spécifique de producteurs utilisant la technique d'entreposage temporaire de fumier en amas au champ. Si le projet reçoit l'aide financière requise, on frappera à la porte de certains producteurs pour visiter des amas.

QUAND ÇA FAIT TOC, TOC, ON OUVRE LA PORTE

Durant les prochaines années, plusieurs observateurs s'intéresseront aux amas. Leurs commentaires seront précieux quand viendra le temps de réviser les balises concernant l'entreposage temporaire du fumier en amas au champ.

C'est bien connu, les producteurs agricoles sont recevants. Alors si un certain matin d'hiver vous entendez : « Toc, toc, je viens voir tes amas. » Répondez : « Une tournée aux champs pourquoi pas! Mais... où est ta pelisse? » ☺

**agronome, agente à l'environnement et à l'assurance de la qualité, FPBQ*





Association Charolais Québec
Mélanie Gilbert, secrétaire
965 Route 275 sud
Frampton, (Québec)
G0R 1M0

Téléphone : (418) 479-5487

www.charolaisquebec.qc.ca

PERFORMANCE PRÉVISIBLE

Prix de vente toujours supérieur



ÉPROUVÉ

Dans les pâturages, dans les encans,
dans les parcs d'engraissement



Association Canadienne
Charolais
2320 - 41st Ave,
NE Calgary, AB
T2E 6W8

Tél. : (403) 250-9242
Fax : (403) 291-9324
Courriel : cca@charolais.com

www.charolais.com

Survivre à l'hiver, luzerne ou pas luzerne?

Le printemps frappe à nos portes! Allons voir dans quel état sont les prairies!

Les producteurs qui cultivent des prairies savent bien que l'hiver québécois ne les épargne pas. Chaque nouveau printemps suscite questionnements et parfois inquiétudes par rapport à la survie des prairies. Quel est le taux de survie des prairies? Quel pourcentage de luzerne a persisté? Est-ce que le vent, le froid, le manque de neige et les pluies de janvier ont eu raison de toute la prairie ou d'une partie seulement? Quoi observer pour déterminer si la prairie donnera un rendement suffisant? Quelles pratiques, quelles techniques sont à mettre en œuvre pour améliorer la survie des prairies? De quelles alternatives disposent les producteurs pour compenser les pertes encourues? Quelle décision est la plus rentable?

Un guide nommé *Guide pratique de gestion des prairies : survivre à l'hiver* peut répondre à ces questions. Le guide propose une méthode simple pour valider le potentiel de rendement d'une prairie et faciliter la

prise de décision. Il informe également sur la régie de coupes et sur diverses stratégies d'amélioration de la prairie de même qu'il présente diverses utilisations d'espèces annuelles. C'est un outil complet permettant de faire un choix éclairé et approprié pour améliorer l'état des prairies.

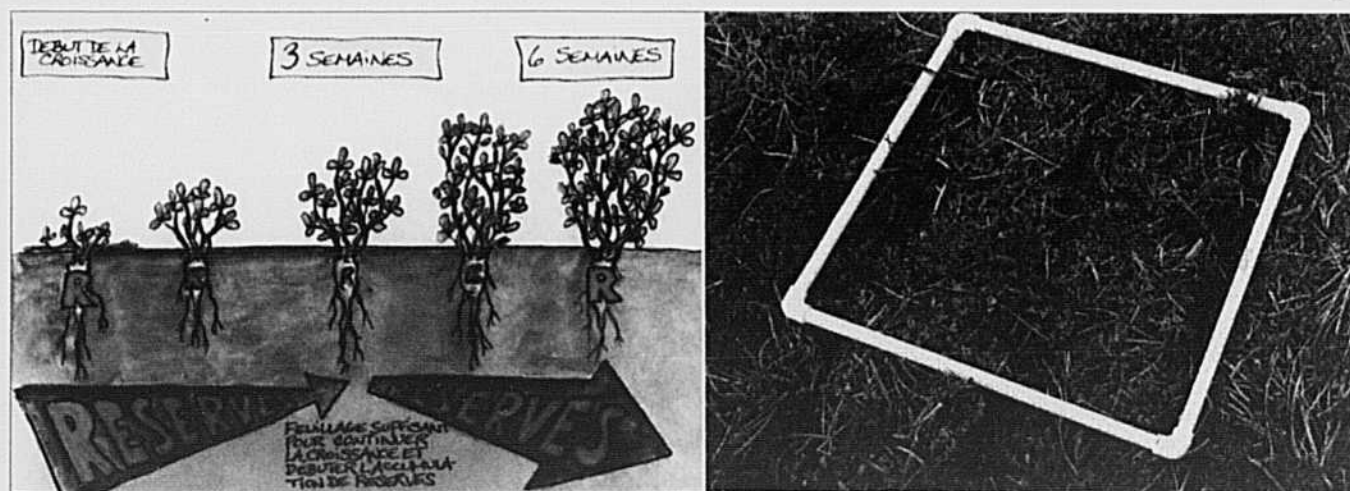
LE DÉPISTAGE DE LA PRAIRIE

Tout d'abord le dépistage. L'observation approfondie des plants de luzerne en particulier nous donne de l'information sur l'état du champ et sa capacité à fournir suffisamment de fourrage pour combler les besoins des animaux. La méthode proposée invite les producteurs à observer l'état des racines de luzerne d'une prairie. On lance un cadre (gabarit) d'une grandeur déterminée (2 pi) au hasard dans la prairie à dépister puis on observe le couvert végétal. On dénombre la quantité de plants sains présents dans le gabarit (voir photo). On examine la racine d'un plant de luzerne en la coupant. On prend note de sa couleur et de sa qualité. En suivant bien la méthode proposée de dépistage du guide, il est facile

de déterminer le potentiel de rendement ainsi que l'indice de survie de la luzerne en place. Le potentiel de rendement évalue selon l'âge de la prairie, la capacité des plants de luzerne à fournir un rendement adéquat. L'indice de survie permet le classement des racines de luzernes selon leur vigueur et leur vitalité à long terme. Les informations acquises par le dépistage permettent de poser un diagnostic réaliste particulier à l'entreprise. Les résultats obtenus indiquent si la prairie produira suffisamment au cours de la prochaine saison.

LE CYCLE DE LA LUZERNE

La luzerne est une plante sensible à son environnement. Mieux connaître son cycle de développement devient très important afin d'assurer une meilleure survie de la prairie (voir dessin 1). Le cycle d'utilisation et d'emmagasinage des réserves de la luzerne suit toujours le même schéma. La plante après une fauche, utilise les sucres emmagasinés dans ses racines pour croître et refaire de nouvelles tiges et feuilles. Au bout de trois semaines environ, le feuillage



produit maintenant suffisamment de sucres pour stocker à nouveau dans les racines. Le cycle complet prend environ six semaines, ce qui veut dire que la luzerne est à au moins 20 % en fleurs. À ce stade, la fauche comporte moins de risques d'épuiser la luzerne, donc de nuire à son bon développement. Si des pertes hivernales importantes surviennent chaque année, la régie de coupe peut être un élément de survie à considérer.

LA RÉGIE DE COUPE

Les stades de coupe, la date de la dernière coupe et le nombre de coupes peuvent affaiblir un peuplement ou le maintenir dans un état vigoureux. Une bonne régie de coupe doit viser la production de fourrage de qualité en quantité, mais aussi faire en sorte que la prairie possède suffisamment de réserves pour survivre à l'hiver et commencer sa croissance au printemps. La question soulevée est celle-ci : « Quand doit-on faire la dernière coupe? Faut-il la faire au début septembre, à la mi-septembre ou à la mi-octobre? En fauchant au début de septembre, on assure un regain de la croissance puis un stockage des sucres dans les racines avant les gelées mortelles. Par contre, à la mi-septembre, on compromet le cycle, car, en général, une gelée mortelle peut survenir en moins de six semaines. Ce qui se traduit par un épuisement des réserves contenues dans les racines et donc un manque de temps pour restocker suffisamment de sucres dans les racines pour assurer la survie à l'hiver.

Faucher très tard à l'automne, à la mi-octobre, serait un meilleur choix que la fauche à la mi-septembre. Elle laisse le temps aux racines de stocker des réserves, mais elle ne favorise pas l'accumulation de la neige au sol. Pour ce faire, il est recommandé de hausser la barre de coupe pour laisser plus de résidus qui retiendront mieux la neige. Si l'entreprise dispose de suffisamment de superficies, un système de régie à deux coupes par année peut s'avérer un choix intéressant et productif. Il peut cependant y avoir une petite baisse de rendement en fourrage. Par contre, la survie à l'hiver sera améliorée. À vous de

voir quelle régie de coupe est la plus rentable pour votre entreprise.

LE CHOIX DE VOS MÉLANGES

Une mauvaise survie à l'hiver force plusieurs producteurs à réagir rapidement au printemps afin de se garantir un bon rendement en fourrage pour l'année. Lors de pertes importantes, il faut sécuriser son approvisionnement en fourrage et planter suffisamment de nouvelles prairies pour combler ses besoins lors des prochaines années. Les facteurs de réussite pour renouveler une prairie efficacement se résument en quelques points.

Reseimer les champs abîmés très tôt, à la fin d'avril. Un dépistage tôt en saison s'impose.


SEMIS DIRECT TRÈS EFFICACE

Les mélanges Ray-Grass et trèfle rouge donnent de bons rendements l'année de l'implantation. Les rendements sont meilleurs encore si on sème une plante-abri de grains mélangés. Éviter de ressemer de la luzerne dans une luzernière morte. La luzerne n'aime pas les conditions de froid sans protection contre le vent et où il n'y a

pas d'accumulation de neige. Un mélange incluant plus de graminées et du trèfle sera plus adapté à ce genre de situation. Il est aussi possible d'augmenter le pourcentage de graminées dans le mélange afin de garantir un meilleur rendement fourrager. Il faut évidemment adapter sa fertilisation puisque les graminées sont plus exigeantes en azote. Certains producteurs utilisent même un mélange de sorgho et de luzerne, fauchés trois fois en ensilage à des stades bien précis, sans se soucier de la survie à l'hiver de la luzerne, pour s'assurer des rendements suffisants. D'autres mélanges sont aussi possibles dans les champs mal drainés. Généralement ces mélanges contiennent moins de luzerne puisqu'elle résiste mal aux surplus d'eau. Adapter son système fourrager à ses besoins et à ses conditions de sol est de première importance.

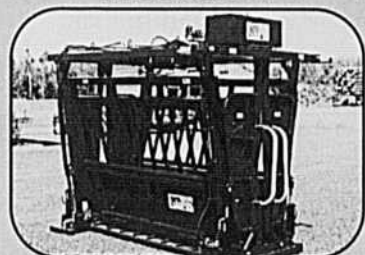
Avec l'aide du Guide pratique de gestion des prairies, vous êtes en mesure d'anticiper vos actions avant même que le gel n'arrive. Vous pourrez établir des stratégies vous permettant d'agir rapidement le printemps venu et de maintenir des rendements satisfaisants. 2

* agronomes, Dura-club inc.




Aussi disponible
 Barrière 5 ou 6 barres • Mangeoire diagonale
 Abreuvoir chauffant • Guillotine
 Mangeoire à carcan • Cage de palpitation
 Mangeoire à balle ronde


CHUTE HYDRAULIQUE




CHUTE & PORTE AUTOMATIQUE



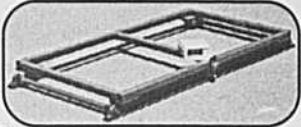
CHUTE TAILLE SABOT & PORTE AUTO-BARRANTE



CHUTE MANUELLE OU HYDRAULIQUE AJUSTABLE



BALANCE ÉLECTRONIQUE
 Ultra moderne et de très haute précision



Équipement P.F.B.
 Wickham (Québec) J0C 1S0
 Tél. : (819) 398-7112
 Fax : (819) 398-5276
 Contactez-nous pour connaître le concessionnaire P.F.B. le plus près de chez vous.

Guide pratique de gestion des prairies : survivre à l'hiver, disponible au coût de 16,05 \$:
Dura-Club inc.
Tél. : (450) 248-0454

Établissement des cultures fourragères

Quelques règles d'or

1- CHOISIR LA BONNE CULTURE POUR OBTENIR LE MEILLEUR RENDEMENT

Choisissez une espèce et une variété de plante fourragère adaptée à vos objectifs et aux conditions locales. Pour une production de foin maximale, choisissez une espèce à bon rendement, même si sa durée de vie est plus courte que d'autres. Pour le meilleur rendement économique, sélectionnez des espèces qui offrent un bon rendement pendant trois ou quatre ans. Pour un peuplement à long terme, recherchez une bonne tolérance aux conditions hivernales et aux maladies. Dans le pacage, c'est la tolérance des plantes au broutage qui compte : les plantes tolérantes sont très différentes de celles qui produisent le meilleur foin.

2- PRÉPARER LES SEMIS

Avant d'être semées, les graines de certaines cultures fourragères demandent

une préparation, comme la scarification ou l'inoculation. Des cultures fourragères comme la luzerne ou l'astragale pois chiche ont une graine dure entourée de couches cireuses et n'absorbent pas bien l'eau.

« Pour que l'établissement soit réussi, ces graines doivent être scarifiées, sinon elles peuvent rester dans le sol pendant trois ans sans germer tellement leur enveloppe est dure », de dire M. Acharya. La scarification est peut-être plus coûteuse, mais même à 10 ou 20 % de plus, cela vaut le coup, ajoute-t-il. Même si les légumineuses fixent leur propre azote, on devrait inoculer les graines. Les semis traités de la sorte prendront mieux et donneront des plants en meilleure santé.

3- SEMER TÔT

« La recherche montre clairement que plus on sème tôt au printemps, meilleur est le peuplement, de dire M. Acharya.

Économiquement, ce n'est pas viable de semer les cultures céréalières d'abord et les fourrages ensuite. Si le fourrage est semé tôt, vous pouvez obtenir trois tonnes de luzerne (matière sèche) la première année. Aucune culture de blé ou d'orge ne peut compenser ça. »

4- SEMER EN SURFACE

Pour de meilleurs résultats, semez les graines des plantes fourragères à une profondeur d'un demi-pouce : la plupart des graines sont petites et elles n'ont pas l'énergie suffisante pour percer de grandes épaisseurs de sol.

Renseignements : Surya Acharya, au Centre de recherche de Lethbridge, au (403) 317-2277, ou visitez le site Web du Centre au www.res2.agr.ca/lethbrige. 2



Pâturages

La clé du succès dans la gestion

L'élément-clé de la gestion des pâturages, c'est la bonne croissance des herbes fourragères, car elle garantit le meilleur apport du pâturage à la croissance du bétail.

Quand il s'agit des cultures annuelles, plusieurs mesures sont prises pour optimiser la croissance et le développement des plants choisis des variétés, fertilisation en fonction des besoins et surveillance des espèces indésirables. De plus, la récolte n'a jamais lieu avant que les cultures n'aient atteint le stade idéal. Pourquoi ne pas utiliser la même logique pour les pâturages?

La façon dont les espèces sont gérées est aussi importante que le choix des espèces. On doit adapter la gestion du pâturage aux espèces qui le composent. Les herbes fourragères devraient être moissonnées une fois que le stade 3-feuilles est complété et avant la montée des graines. À ce moment-là, la plante a cumulé assez de nutriments pour le bétail, et ses racines et ses réserves peuvent se régénérer. Une fois que les graminées ont été fauchées, il faut les laisser repousser jusqu'à ce qu'elles atteignent de nouveau le stade 3-feuilles. Cette repousse prend de 25 à 40 jours, parfois plus, selon la saison. La repousse sera plus rapide au printemps, avec des températures fraîches et une humidité adéquate alors qu'elle sera plus lente en été lorsque les températures sont élevées et le temps est sec. La date de récolte sera donc différente pour le dactyle (précoce) et pour le brome (tardive).

Le trèfle et la luzerne sortent beaucoup plus tôt de la dormance hivernale et seront prêts pour la récolte juste après les graminées. Le lotier s'éveille tardivement de la dormance hivernale; par conséquent, il n'offrira pas de pâturage avant la fin du printemps.

La fertilisation est importante pour assurer aux plants une bonne croissance. Les graminées réagiront aux applications d'azote à la fin du printemps. Le fumier produit par les bêtes au pacage aide à la

fertilisation et s'il est réparti également dans le pâturage, ce fumier augmentera la croissance des fourrages.

L'installation d'un système de rotation des pâturages (entre un et cinq jours) avec des clôtures permet de gérer les herbes fourragères de façon à obtenir la meilleure production de fourrage pour

le bétail. En changeant régulièrement les bêtes de pâturage, on évite le surpâturage qui limite la production de fourrage. Une gestion efficace de vos pâturages les rendra plus productifs. 2

Traduit à partir d'un texte produit par Jack Kyle, spécialiste en pâturages, OMAFRA.

Misez pour gagner gros \$\$\$



VENTE DE STATION DU 11 FÉVRIER 2006 :

En compagnie du président de la station M. Sébastien Bachand, félicitations à M. Marc Doyon de la Ferme Magali situé à Frampton pour l'achat du taureau ZTY-53P au montant de 3 000 \$. Ce taureau a obtenu la valeur globale la plus élevée de la station.

Bravo à la Ferme Dany & Mario Simard de Sainte-Sophie de Léired l'heureux vendeur.

VENTE DE STATION DU 22 AVRIL 2006

M. Marc Laroche de St-Jean-Chrysostome s'est porté acquéreur pour 2 550 \$ du taureau AVL-1R ayant obtenu la meilleure valeur globale de la station. M. Alain Villard de Saint-Robert vendeur ainsi que le président de la station M. Sébastien Bachand.



Le LIMOUSIN la race à CARCASSE = \$\$\$

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC

989 Gadbois, Beloell (Qc) J3G 3X6

Claude Lavallée, secrétaire propagandiste - Tél.: (450) 464-6493 / Fax: (450) 464-9401

Courriel : claudio.lavallee@sympatico.ca

www.limousinquébec.com



Une race Salers pour la relève

À sa ferme de Saint-Félix-de-Kingsey, Michael Morin élève à la fois des bovins commerciaux et des Salers pure race. Cette stratégie permet à une production de soutenir l'autre, en attendant que le marché se redresse. Mais l'éleveur ne cache pas sa confiance en l'avenir, d'autant que son fils adolescent démontre déjà un grand

attachement pour cette race méconnue, mais à fort potentiel.

Le troupeau de M. Morin compte 90 vaches et cinq taureaux. Pour le moment, seulement onze d'entre elles sont des Salers pure race. Mais cette proportion devrait changer. Car si la ferme existe depuis 18 ans, l'élevage de Salers est beaucoup plus récent et la

construction de ce troupeau n'en est qu'à ses débuts.

Élevé sur une ferme laitière, tout comme son épouse Judy Nelson, Michael Morin a laissé la relève à ses frères et a décidé de lancer sa propre production dans la même région. Sa ferme couvre 300 acres, dont 60 sont boisées, auxquelles il faut ajouter 200

acres en terres louées. Ces superficies servent au pâturage des bêtes et à la production de fourrage. Seulement quelques tonnes de grains doivent être achetées de l'extérieur pour compléter le menu des ruminants. Une grande étable, convertie, offre suffisamment d'espace pour abriter l'ensemble du troupeau, de décembre à la deuxième semaine de mai.

Présentement, la production principale de la ferme demeure le veau d'embouche croisé. Chaque année, la ferme livre environ 65 veaux, pesant entre 550 et 600 livres, aux encans spécialisés. Certaines femelles sont conservées comme sujets de remplacement.

C'est en 2001 que les Salers ont fait leur apparition officielle à la ferme. D'ailleurs, une entité distincte, Pine Grove Salers, a été fondée spécifiquement à cette fin. « J'ai choisi cette race pour plusieurs bonnes raisons, explique Michael Morin. Tout d'abord, je dois avouer, j'aime beaucoup la couleur de cet animal. Mais ce n'est évidemment pas le principal critère de sélection. Cette race d'origine française est très rustique, les femelles sont très fertiles et bonnes mères en plus de donner beaucoup de lait. Le veau à la naissance faisant environ 85 livres, le vêlage se fait habituellement sans problème. » De plus, comme il le mentionne, ces animaux demandent peu de soins : « Moins on voit le vétérinaire, et meilleur est l'animal, » résume-t-il.

Lorsqu'il magasine un animal pour ajouter au troupeau ou quand il sélectionne la semence pour

Toute la famille réunie à la ferme. On retrouve Judy Nelson, Michael Morin et leurs deux enfants, Katelyn et Jacob. Le chien-Puppy a trouvé un petit espace pour se glisser le nez dans la photo, en bas à gauche.

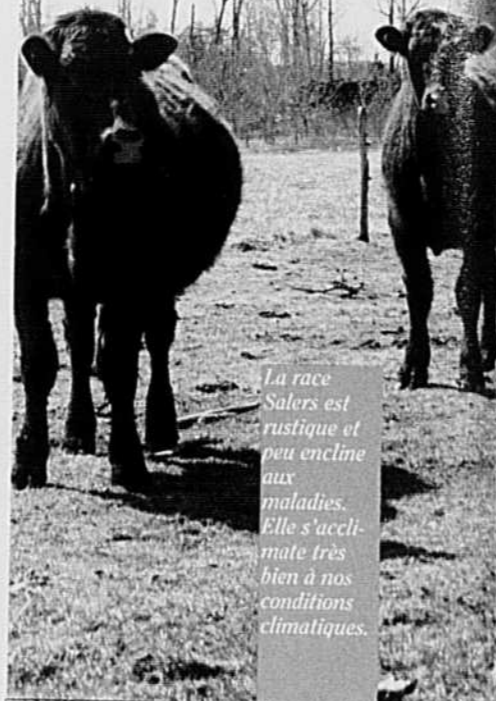
inséminer ses vaches de race, le producteur recherchera une génétique favorisant la structure et la musculature. Il n'est pas partisan des grands animaux. Il choisira de préférence des bêtes sans cornes à la robe rouge acajou, cette couleur qui lui plaît tant. Soulignons que la moitié de l'insémination se fait naturellement, grâce à la participation des trois taureaux Salers adultes du troupeau.

Les vêlages sont planifiés pour le cœur de l'hiver. Une deuxième période

est prévue en septembre, pour les veaux commerciaux.

En ce qui concerne la race Salers l'éleveur obtient beaucoup d'informations et de contacts utiles en étant membre de l'Association des éleveurs Salers du Québec. Mais, à cause du nombre réduit d'éleveurs au Québec, il achète la plupart de ses animaux dans l'Ouest canadien. Il est évidemment le premier à souhaiter que la situation change.

S'il suit son plan de match, la

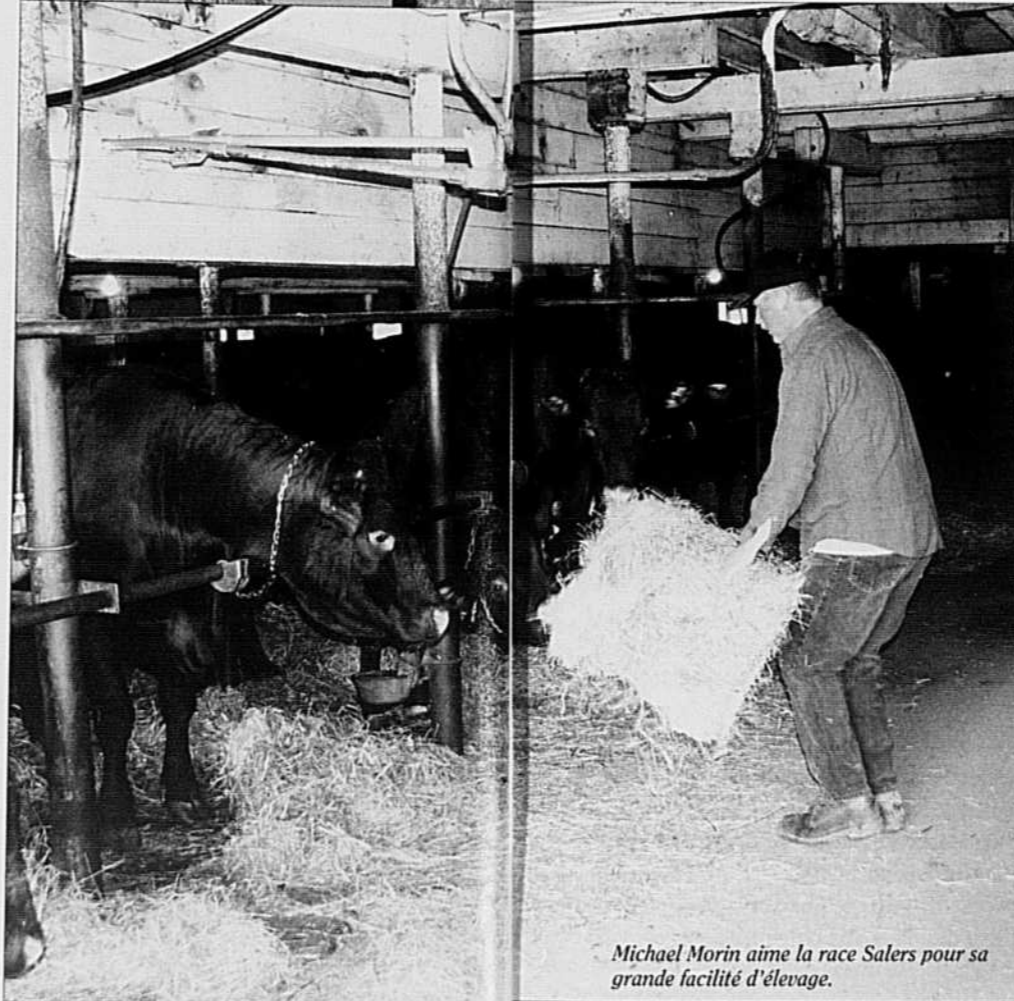


La race Salers est rustique et peu encline aux maladies. Elle s'acclimata très bien à nos conditions climatiques.

moitié du troupeau sera graduellement composée de Salers pure race. « Le marché n'est pas très vigoureux présentement, mais les bovins de race obtiennent un prix nettement supérieur, explique-t-il. Il y a donc un intérêt certain de poursuivre dans cette voie. »

En ce sens, son fils Jacob a une longueur d'avance. Le jeune homme qui ne cache pas sa passion pour l'élevage est déjà un habitué des expositions agricoles. Il y présente régulièrement ses plus belles bêtes et a déjà rapporté des rubans, pour ses Salers comme à titre de présentateur. « C'est une excellente vitrine, se réjouit son père. Car avec le temps, nous pourrions bientôt envisager la vente de certains de nos animaux. Nous viserons alors les éleveurs de races pures, mais aussi les commerciaux qui voudront se doter d'un taureau Salers pour aller chercher ses qualités et les ajouter à son troupeau. »

Chose certaine, à la ferme Pine Grove Salers, la relève est prête! 2



Michael Morin aime la race Salers pour sa grande facilité d'élevage.

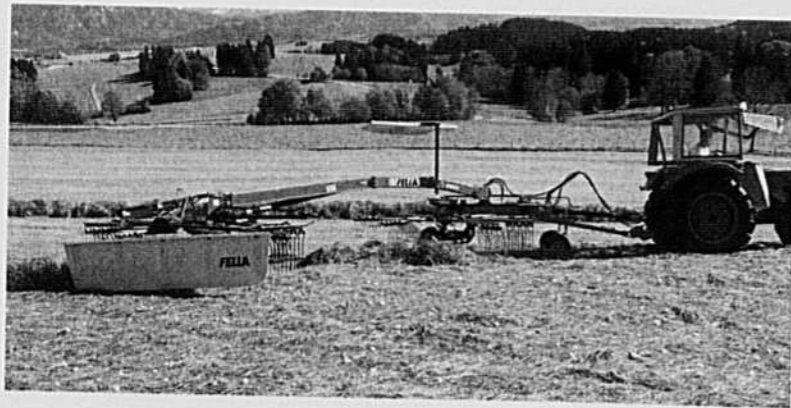
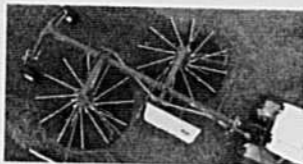
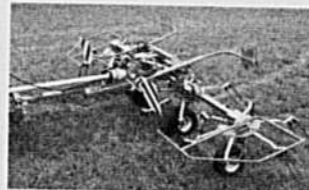


Jacob aime déjà présenter ses animaux aux concours.

EXPO BOEUF
ET CONGRÈS DU BOEUF
DU 8 AU 10 OCTOBRE
VICTORIA



TOUT CE QU'IL FAUT
POUR UNE RÉCOLTE
RÉUSSIE !



Fella a développé une gamme complète de faucheuses, d'andaineurs et de faneurs portés ou remorqués. Les produits Fella sont fiables et d'une qualité remarquable.

Les produits Fella sont distribués par ::



1720, boul. de la Rive-Sud
Saint-Romuald QC G6W 5M6
T: 1 866 667 6328
www.morneau-tti.com

Terry Gilbert
T: 902 432 4543
info@morneau-tti.com



Fournisseur
de co-produits
et sous-produits de grains
pour l'alimentation animale.
BOVINS - PORCS - LAITIERS - VOLAILLES



Chocolat
Drèche de brasserie
Drèche de distillerie
Écales de soya
ProSucre - Faripro
ÉCALE DE CACAO

Notre mission :

PROREC se veut une entreprise parmi les leaders au Québec dans la valorisation de produits et d'ingrédients d'origine végétale destinés à l'alimentation animale. Nous développons et commercialisons une gamme de co-produits valorisés de façon innovatrice afin que nos clients producteurs agricoles diminuent leurs coûts d'alimentation tout en maintenant leurs objectifs de performance.

Nos autres produits :

Gluten de maïs humide - Gluten de maïs sec - Écale de cacao - Gru de blé - Levure - Malt sprout - Okara - Pulpe de betterave - Pulpe de pomme - PurSucre -

PROREC Inc.
8100, Grand Rang, Saint-Hyacinthe (Qc) J2S 9B2
(450) 796-5219 / 1 800 796-5219
Lise Daoust, représentante Stéphane Le Moine, dir. général



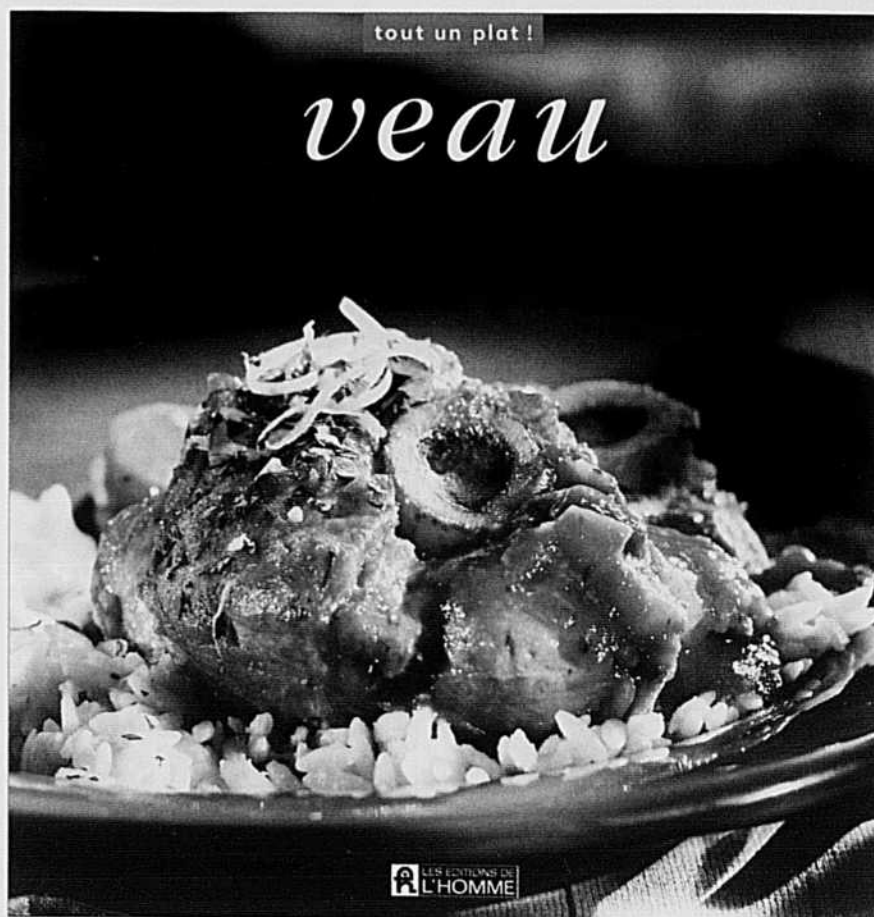
Tous les jours de la semaine, laissez-vous inspirer par le Veau de lait du Québec!

Tel est le nouveau slogan du Veau de lait du Québec pour toute l'année 2006. L'objectif est d'informer les consommateurs que le veau de lait est accessible bien sûr le week-end, où il est bon de se réunir en famille, mais également tous les jours, et ce, tout en laissant libre cours à ses fantaisies culinaires.

Afin de véhiculer avec dynamisme le nouveau slogan, un livret de recettes a été réalisé. Ce dernier met en valeur deux recettes pour chaque journée de la semaine et plus d'une douzaine pour les jours du week-end. La distribution de ce nouveau livret s'est faite via l'Ordre professionnel des diététistes du Québec ainsi que lors de notre participation à divers salons. À ce jour, plus de 20 000 exemplaires ont été distribués. À noter que ce projet a vu le jour grâce au *Programme de développement des marchés d'autres ruminants du gouvernement fédéral*.

Fruit d'un travail de plus de deux ans, les Éditions de l'Homme, en collaboration avec le Veau de lait du Québec et le Veau de grain du Québec, ont réalisé un livre de recettes intitulé *VEAU* de la collection *Tout un plat*. Fait important : comme il y a peu ou pas de livre de recettes sur le veau en librairie, les consommateurs peuvent désormais se procurer un outil de qualité qui leur fera apprécier plus de 65 recettes toutes aussi alléchantes les unes que les autres. Ce merveilleux ouvrage est en vente dans les librairies au coût de 24,95 \$ et les Éditions de l'Homme en feront la promotion auprès de la presse gastronomique.

Outre la réalisation de matériel pro-



motionnel, d'autres activités d'envergure ont eu lieu et plus particulièrement au sein du créneau de la restauration en partenariat avec les transformateurs. En voici un bref aperçu :

HÔTELS, RESTAURANTS ET INSTITUTIONS

Les 5, 6 et 7 février à la Place Bonaventure de Montréal.

Clientèle cible : professionnels de la restauration et de l'hôtellerie; participa-

tion du restaurant Palmo de Laval pour l'excellente dégustation de veau de lait au marsala.

SALON REST-HÔTE

Les 5, 6 et 7 mars au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe.

Clientèle cible : restaurateurs, traiteurs, clubs de golf; participation de l'ITHQ pour l'excellente dégustation de filet de veau de lait au basilic et aux piments.



SALON DES VINS DE MONTRÉAL

Du 23 au 26 mars au Palais des congrès de Montréal, kiosque des vins E&J Gallo. Clientèle cible : restaurateurs et amateurs de vin. Réalisation d'une dégustation de vitello tonnato (veau de lait, sauce au thon) par Alain Fortier.

SALON DES VENTES DISTAL (DISTRIBUTEUR ALIMENTAIRE)

Le 28 mars au Centre des congrès de Québec et le 29 mars au Palais des congrès de Montréal. Clientèle cible : restaurateurs, hôtels, institutions, etc.

Cette première partie de l'année a été riche en activités promotionnelles, l'équipe du Veau de lait du Québec s'assure de poursuivre la cadence afin d'inciter une clientèle toujours grandissante à se laisser inspirer par le Veau de lait du Québec! ☺

* agente de promotion veau de lait, FPBQ

NOUVEAUX électrificateurs PowerPlus

Plus de puissance, plus de possibilités, beau design

Électrificateur M1000

- 44 % plus de puissance que le M800
- La tension sur la clôture est indiquée sur l'écran à cristaux liquides
- La barre lumineuse QuickScan indique en un coup d'œil la tension de sortie de l'électrificateur
- Voyant « électrificateur OK »
- Protection avancée contre la foudre
- Bornes à fentes faciles à utiliser, sur le devant du boîtier et bien distancées
- Énergie emmagasinée : 10 joules
- Garantie complète de 2 ans



La toute nouvelle gamme d'électrificateur PowerPlus de Gallagher est disponible en versions branchée ou solaire. La gamme PowerPlus offre des électrificateurs pour tous les types de fermes – de l'exploitation agricole à la ferme.

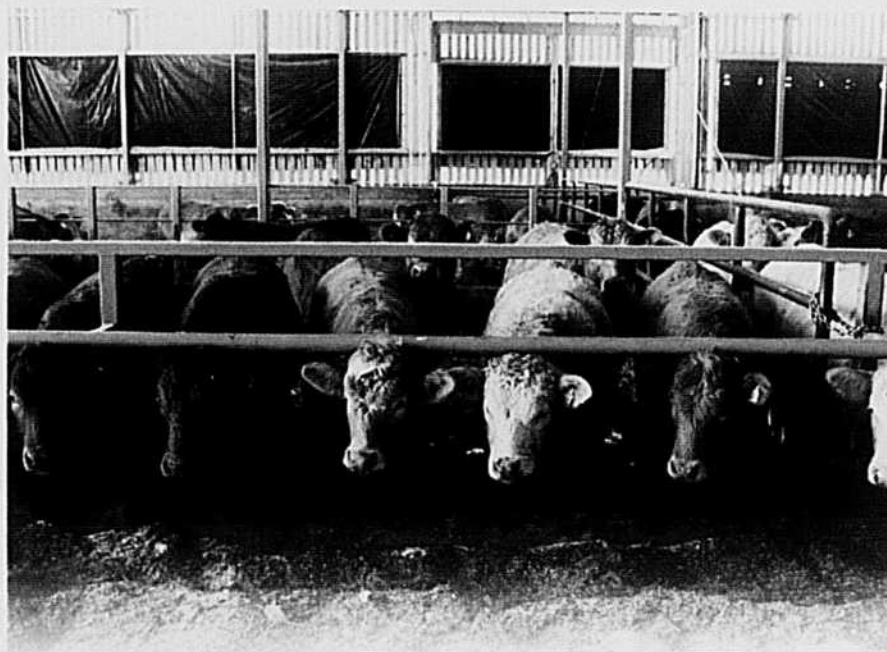
Appelez au 800-265-3150 et nous vous enverrons la nouvelle brochure Gallagher dès qu'elle sera prête.





Sondage auprès des parcs d'engraissement

Des résultats unanimes... ou presque



En 2005, l'agence de vente veaux d'embouche a réalisé un sondage auprès des producteurs de bouvillons d'abattage afin de compiler des informations sur les habitudes d'approvisionnement en veaux, les besoins en veaux préconditionnés et sur l'organisation de la mise en marché au Québec.

Dans le cadre de ce sondage, 26 entreprises réparties dans six régions

Les taureaux Angus Rouge

de 1 an
ou 2 ans sont
maintenant
disponibles et
peuvent être livrés
chez vous pour la saison
de pâturage.



- Éprouvés en station d'épreuve.
- Prêts à travailler.

Ferme SAGE

(819) 467-2979

stan@xplornet.com

www.fermesage.ca

ont été rencontrées. Ces entreprises produisent 64 325 bouvillons annuellement, ce qui représente 36 % de la production québécoise annuelle de bouvillons d'abattage pour l'année 2005.

L'APPROVISIONNEMENT

La très grande majorité des producteurs de bouvillons souhaitent s'approvisionner sur une base régulière et constante tout au long de l'année. Par exemple, une entreprise, qui à chaque semaine, vend le nombre d'animaux contenus dans un parc souhaite entrer à chaque semaine le nombre d'animaux pour remplir ce parc (entre 75 et 100 veaux).

Lors de l'achat, 83 % des veaux pèsent entre 500 et 900 livres et le poids moyen oscille entre 615 et 862 livres. Ceci indique que les producteurs, en moyenne, souhaitent se procurer des veaux de plus de 600 livres.

Les veaux mâles représentent 85 % des veaux achetés. Les producteurs semblent peu intéressés à s'approvisionner en femelles, dans 12 entreprises sur 26 n'entrent que des veaux mâles.

De plus, une proportion importante des achats de veaux d'embouche s'effectue à l'extérieur du Québec. Ceci s'explique, entre autres, par une offre de veaux d'embouche au Québec qui ne répond que partiellement aux exigences des acheteurs.

LE CONDITIONNEMENT DES VEAUX

Quatre-vingt-douze pour cent des entreprises souhaiteraient n'acheter que des veaux préconditionnés. Pour eux, des veaux préconditionnés doivent posséder les caractéristiques suivantes:

- Vaccinés
- Castrés
- Décornés
- Sevrés (au moins 45 jours).

LA MISE EN MARCHÉ AU QUÉBEC

En général, les producteurs de bouvillons sont satisfaits des modes de mise en marché au Québec. Toutefois, ils seraient intéressés à un élargissement des services offerts, par exemple, des ventes par lots anonymes qui assurent un volume de veaux homogènes.

À la lumière de ces résultats, la production de veaux d'embouche doit s'ajuster aux besoins des acheteurs afin, entre autres, de pouvoir les approvisionner en veaux sevrés pendant toute l'année. Il faut garder le réflexe «client». Un client satisfait reviendra s'approvisionner et ainsi, les producteurs de veaux d'embouche s'assureront d'aller chercher le meilleur revenu du marché. 2

**agronome, agente de développement et de mise en marché veau d'embouche*



SIMMENTAL...

À l'origine il y a toujours



L'AVANTAGE SIMMENTAL
est imbattable!



Un rendez-vous à ne pas manquer
du 12 au 16 juillet 2006
à Calgary - Alberta



SIMMENTAL
QUÉBEC

5385, rue Montreuil
Trois-Rivières (Québec) G8Y 3X5
Tél./fax: (819) 375-1612
Courriel: info@simmentalquebec.ca
www.simmentalquebec.ca

Canadian
Simmental
Association

13, 4101 - 19 Street NE
Calgary (Alberta) T2E 7C4
Tél.: (403) 250-7979
Fax: (403) 250-5121
Website: www.simmental.com

SIMMENTAL
Facile d'entretien, Randonnée élevée



EVE MARTIN*
DANIEL ZUCHOSKI**
ANDRÉ CÉCYRE***

La préparation des veaux, ça rapporte

Quelle perte de revenu subissez-vous pour chaque veau non ou mal castré et non ou mal écorné? Les tableaux suivants présentent l'impact monétaire d'une préparation inadéquate de vos veaux lors de leur vente aux encans spécialisés.

LA CASTRATION

La différence entre un veau mal castré et un veau castré est en moyenne de 130 \$ pour les veaux de 600 lb et moins, et de 180 \$ pour les veaux de plus de 600 lb.

Tableau 1 -

Revenu par tête selon l'état de la castration, veaux sans cornes, aux encans spécialisés, 2002 à 2005

État de la castration	Veaux de moins de 600 lb		Veaux de plus de 600 lb	
	Veaux castrés	Écart avec veaux castrés	Veaux castrés	Écart avec veaux castrés
Veaux castrés	629,39 \$		813,29 \$	
Mâles non castrés	474,15 \$	155,24 \$	700,81 \$	112,48 \$
Veaux mal castrés	499,45 \$	129,94 \$	634,18 \$	179,11 \$

Quant à la différence entre un veau mâle et un veau castré, elle est en moyenne de 155 \$ pour les veaux de 600 lb et moins, et de 115 \$ pour les veaux de plus de 600 lb. **En moyenne, les veaux mâles (non castrés) de plus de 600 lb se vendent au même prix que les femelles de plus de 600 lb (700 \$ vs 698 \$).** À ces différences, n'oubliez pas d'ajouter les frais additionnels de 15 \$/veau lorsque la castration est non ou mal effectuée.

Alors oui, la castration plus que jamais!!!

L'ÉCORNAGE

Tableau 2 -

Revenu par tête selon l'état d'écornage, 2002 à 2005 inclus

Sexe et poids	600 lb et moins	
	Écorné	Non ou mal écorné
veaux castrés	629,39 \$	599,68 \$
veaux femelles	524,60 \$	504,38 \$
Plus de 600 lb		
veaux castrés	813,29 \$	765,60 \$
veaux femelles	698,00 \$	657,74 \$

Un écornage non ou mal effectué entraîne une différence de revenu allant, en moyenne, de 20 à 40 \$/veau. À ces différences, il faut, encore une fois, ajouter les frais additionnels de 15 \$/veau.

QUELQUES TRUCS

L'impact monétaire ayant été démontré, voici des trucs qui vous aideront à préparer adéquatement vos veaux.

Effectuez la castration en bas âge, c'est-à-dire, quelques jours (trois à quatre

jours) à quelques semaines (trois à quatre semaines) après la naissance du veau. Assurez-vous que le veau soit vigoureux et que les deux testicules soient descendus. À cet âge, la technique de l'élastique est la plus simple. L'élastique doit être posé au-dessus du haut des testicules. Après la pose de l'élastique, il faut toujours compter le nombre de testicules en dessous de l'élastique; si vous en comptez un, coupez l'élastique et recommencez.

Si possible, profitez de la castration pour procéder à l'écornage des veaux. À ce jeune âge, l'utilisation de la pâte à écorner est un bon choix. Il suffit de couper les poils sur une surface d'environ 3 cm autour de l'emplacement des cornes et d'appliquer la pâte. Surveillez dans les semaines suivant l'application de la pâte pour vous assurer qu'il n'y a aucun cornillon. Une autre alternative est l'utilisation des minifers à brûler (butane ou électricité). Ceux-ci donnent d'excellents résultats. Il y a deux avantages principaux à poser ces gestes en bas âge :

- 1- la manipulation du veau et sa contention sont plus faciles;
 - 2- le stress du veau lors de ces manipulations est proportionnel à son âge, plus le veau est jeune, plus faible est le stress.
- Sur ce, bonne préparation! ↻

* agronome, agente de développement et mise en marché, veaux d'embouche

** responsable mise en marché veau d'embouche, FPBQ.

*** vétérinaire, coordonnateur projet expertise vétérinaire, FPBQ.

VEAUX-INFO

Sachez que la majorité des études récentes tendent à démontrer que les effets hormonaux de la castration tardive n'ont pas d'impact significatif sur le développement musculaire. Il n'y a donc plus de raison d'attendre!!!



CARTES D'AFFAIRES

 **Société canadienne des éleveurs de bovins Highland**
7055 Tattow Road, Smither (BC) VOJ 2N5 Tél./Fax : (250) 877-7783



Informations Québec :
Tél.: (418) 588-6508
Courriel : highland@chcs.ca
www.chcs.ca

**Robuste
Doux
Frugale
Profitable**



fertilec Inc/ltée

Gestion écologique de
la végétation

- **Gamme complète dans les engrais granulaires ou liquides :**
minéraux - biologique OMRI approuvé.
- **Gamme complète dans les semences :**
revégétation - couvre sols - gazon - fleurs sauvages, etc.
- **Gamme complète de produits contre l'érosion :**
instruments de mesure, de précision, etc.

Contacteur Pierre Fournier, agronome-conseil Tél. : 1-888-831-1085
1260, chemin Filteau Fax : 1-888-836-1915
Saint-Nicolas, Québec G7A 2M1 Courriel : gosselin@fertilec.com

La race

HEREFORD

**Maternelle, économique, facile à manipuler, docile...
et l'ultime croisement pour le marché d'aujourd'hui**



Ne manquez pas ces

prochains évènements

**Journée Hereford
des Cantons de l'Est
8 juillet 2006**
au terrain d'Expo Brome

**La vente River Valley
24 septembre 2006**
au terrain d'Expo Richmond

**Courez la chance
de gagner 2 000 \$
en bon d'achat pour 2007**

en achetant
un taureau Hereford en station ou privé en 2006

* Pour être éligible, le taureau doit être
âgé d'au moins 10 mois et être transféré à votre nom.

**Visitez notre site internet
www.herefordquebec.ca**

pour l'information mise à jour et
pour une liste de tous les jugements Hereford.



**QUÉBEC
HEREFORDS
ASSOCIATION**

PRÉSIDENT : Julien Lessard
1071 chemin Ely
Melbourne (Québec) J0B 2B0
Tél. Fax : (819) 826-5271

SECRETARIE : Lori Power
965, Chemin Knowlton
West Brome (Québec) J0E 2P0
Tél.: (450) 263-6853
Fax : (450) 263-8068
Courriel : herefordquebec@endirect.qc.ca

ESB : Mesures pour préserver l'ouverture des marchés

Maintenant que les marchés s'ouvrent de plus en plus au bœuf canadien, il est légitime de se demander comment nous préservons ces acquis.

Le 16 avril dernier, un nouveau cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la vache folle, a été confirmé au Canada. Il s'agit du cinquième cas au Canada depuis mai 2003. C'est le deuxième bovin atteint d'ESB à être né plusieurs mois après cette interdiction. Pourtant, ces deux cas n'ont pas entraîné de modifications au chapitre de l'accès au marché international pour le bœuf canadien. Plusieurs raisons expliquent cette situation.

Le Canada a mis en œuvre un ensemble de mesures de protection contre l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) pour limiter systématiquement les risques associés à l'ESB pour la santé publique et la santé animale. Parmi ces mesures figurent les mesures de contrôle à l'importation, la surveillance de l'ESB chez les bovins et l'élimination des tissus potentiellement nocifs des bovins abattus à des fins de consommation humaine. De plus, les interdictions touchant les aliments du bétail qui visent à limiter la propagation de l'ESB sont d'une importance capitale sur le plan de la santé des animaux.

Depuis mai 2003, le Canada a clairement énoncé la possibilité de trouver quelques autres cas d'ESB. Les derniers cas d'ESB détectés en janvier et en avril 2006 reflètent l'efficacité de notre programme de surveillance et n'indiquent aucunement un risque accru de sa présence. D'ailleurs, ces cas n'ont pas affecté la capacité du Canada d'exporter des animaux vivants, des embryons, du bœuf et des produits du bœuf vers d'autres pays. Le dialogue internatio-

nal se poursuit entre les autorités canadiennes et leurs homologues étrangers.

UN PROGRAMME NATIONAL DE SURVEILLANCE RECONNU

Le programme national de surveillance de l'ESB vise à déterminer la prévalence de la maladie au Canada. Ce programme, qui cible les bovins le plus à risque d'être atteints de l'ESB, a permis de mettre à l'épreuve plus de 100 000 bovins depuis 2003.

Le programme canadien de surveillance a été mis en œuvre en 1992. Il a été élaboré à partir des facteurs de risque alors reconnus à l'échelle internationale et en conformité avec les directives émises par l'Office international des épizooties (OIE). L'OIE est l'organisme international responsable de l'élaboration des normes sanitaires utilisées comme conditions applicables aux échanges internationaux d'animaux et de produits animaux. Les connaissances sur l'ESB ont beaucoup évolué depuis 1992 et les normes sur la surveillance ont été modifiées en conséquence. L'OIE accorde maintenant plus d'importance à l'historique des animaux échantillonnés. La valeur des échantillons dépend de l'âge, des signes cliniques, de la catégorie de production ainsi que de la répartition géographique des animaux échantillonnés. Pour mieux décrire la situation canadienne selon les nouvelles lignes directrices de l'OIE, l'ACIA a entrepris une réévaluation des données sur les échantillons de surveillance de l'ESB qui ont été analysés depuis le début du programme.

COLLABORATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS

Dans le cadre de cette réévaluation, plusieurs producteurs de bovins recevront

un appel d'un représentant de l'ACIA au cours des mois d'avril, mai et juin 2006 pour retracer les informations sur des bovins qui ont été échantillonnés pour la surveillance de l'ESB depuis le début du programme. Nous sollicitons votre entière collaboration parce que les registres que vous avez conservés constituent notre principale source d'information. Dans plusieurs cas, le producteur ne sait pas nécessairement que son bovin a été échantillonné : depuis 1992, des bovins ont été ciblés de façon aléatoire pour la surveillance de l'ESB afin que les objectifs établis par l'OIE soient rencontrés. Il s'agit principalement de bovins condamnés à l'abattoir, de bovins échantillonnés pour le dépistage d'autres maladies et de bovins morts à la ferme et échantillonnés à un centre de récupération de carcasses ou dans un laboratoire de pathologie.

La réévaluation des données sur la surveillance de l'ESB nous permettra de nous conformer à nos obligations internationales. Les informations que vous serez en mesure de nous fournir sur l'historique des bovins échantillonnés optimiseront la valeur de chacun des échantillons. Un rapport sur l'examen du programme canadien de surveillance de l'ESB sera présenté à l'OIE et permettra de soutenir l'accès aux marchés américains et internationaux.

En général, l'ACIA bénéficie d'une excellente collaboration de la part de l'industrie et des producteurs de bovins en ce qui a trait aux soumissions pour la surveillance de l'ESB et nous vous en remercions. Pour plus de renseignements, appelez l'Agence canadienne d'inspection des aliments au 1 866 400-4244.

**M. V. M. Sc., surveillance de l'ESB et autres tests, Agence canadienne d'inspection des aliments*



ASSOCIATION CHAROLAIS

L'Association Charolais du Québec a distribué une nouvelle revue *L'Avantage Charolais* à la mi-février qui a été très bien reçue par les éleveurs Charolais. Cette revue s'adresse à tous ceux qui veulent faire l'acquisition d'un taureau pur sang. Elle comprend plusieurs annonces d'éleveurs du Québec. Ceux qui sont intéressés à en recevoir une copie ou à annoncer leurs animaux, vous n'avez qu'à communiquer avec Mélanie Gilbert.

L'Association vous invite à visiter son site Internet qui est mis à jour régulièrement pour en connaître davantage sur les événements et autres: www.charolaisquebec.qc.ca. Aux éleveurs Charolais, si vous êtes intéressés à recevoir un stagiaire français en provenance du Nord de l'Alsace pour une période d'un mois, de juin à juillet 2006, vous pouvez communiquer avec Mélanie Gilbert pour plus d'information.

Mélanie Gilbert, secrétaire
Tél. : (418) 479-5487

ASSOCIATION HIGHLAND

Lors de la fin de la station d'épreuves 2005-2006, une rencontre a eu lieu le samedi 6 mai à 13 h 30 au 177, route l'Ascension à l'Annonciation. Depuis le 4 mai, vous pouvez voir les données de la station d'épreuves des taureaux Highland sur le site www.agrireseau.qc.ca ou en faire la demande au (819) 275-7027.

Nouveau : notre site Internet a été restauré et voici notre nouvelle adresse : www.highlandquebec.com et notre courriel : info@highlandquebec.com.

Merci de votre collaboration et bon été.

Claire Courtemanche, secrétaire
Tél. : (819) 275-7027

ASSOCIATION LIMOUSIN

L'Association Limousin du Québec et la Station unique Limousin tiennent à remercier tous les éleveurs et acheteurs qui ont participé aux deux encans de la Station de taureaux Limousin.

L'encan du 11 février 2006 a obtenu une moyenne de 2140 \$ avec 21 taureaux offerts. Félicitations à la ferme Dany & Mario Simard de Sainte-Sophie pour son

Pour l'année 2006, le CCRBQ en association avec la Fédération des producteurs de bovins du Québec offre 15 \$ d'aide aux producteurs qui voudraient procéder à un test aux ultrasons pour leurs taureaux. Cette analyse permet de déterminer la qualité de la bête sur pattes. Pour plus d'information, vous devez vous adresser à André Beaumont, au (418) 875-2343.

taureau ZTY-53P ayant obtenu la valeur globale la plus élevée et le meilleur prix vendu soit 3000 \$. C'est la ferme Magali de Frampton, propriété de Marc Doyon, qui en a fait l'acquisition.

L'encan du samedi 22 avril 2006 a obtenu une moyenne de vente de 1805 \$ avec 28 sujets disponibles. Félicitations à Alain Villard de Saint-Robert pour son taureau AUL-1R ayant obtenu la valeur globale la plus élevée et un prix de 2550 \$. Félicitations à Roger Marc Larochelle de Saint-Jean-Chrysostome nouveau propriétaire du taureau! De plus, félicitations à Runnymade Farm de Matapédia et André Breton de Saint-Anselme pour l'acquisition des deux taureaux JEP-7R et JEP-15R vendus 2650 \$ chacun de la ferme Jérôme Poirier de Saint-Hyacinthe.

Nous demeurons disponibles pour toute question ou information sur la race Limousin. Vous pouvez communiquer avec Claude Lavallée, 989 Gadbois, Beloeil, (Québec), J3G 3X6 ou au (450) 464-6493 ou fax (450) 464-9401. Il me fera plaisir de vous répondre.

ASSOCIATION PIÉMONTAIS

L'assemblée générale de l'Association des éleveurs de Piémontais du Québec s'est tenue le 21 janvier dernier à La Rabouillère de Saint-Valérien. Le conseil d'administration de l'association est composé de : Michel Dame, président, Jean-Pierre Lavoie, vice-président, Roch Bourassa, trésorier, Jean-Pierre Thibault, Claude Mayer et Suzie Fortin, directeurs. Félicitations au nouveau directeur qui a été élu, Bertrand Cloutier. Une journée d'évaluation bovine a eu lieu le même jour à la ferme d'élevage de Jean-Paul Cordeau à Saint-Valérien où une vingtaine de personnes se sont rassemblées.

Le site internet de l'association est maintenant opérationnel et sera en constante évolution pendant les prochains mois. Nous vous invitons à visiter www.piemontais.ca ou www.piedmontese.ca.

Angèle Beauchamp, secrétaire
Tél. : (450) 532-3714

Amélioration génétique dans le secteur bovin : consultation de l'industrie

Historiquement, les services reliés à l'amélioration génétique dans le secteur bovin au Québec étaient regroupés sous l'égide du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Or, ce dernier a signifié son intention de confier à l'industrie une plus grande part de responsabilités à cet égard, comme dans les autres secteurs de production animale. Dans ce contexte, une consultation sera mise en œuvre au cours des prochains mois. Il est incontournable que de tels changements se fassent en collaboration étroite avec l'ensemble des intervenants concernés.

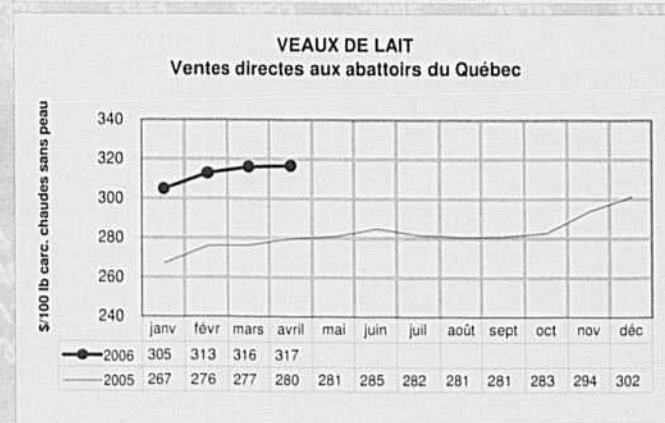
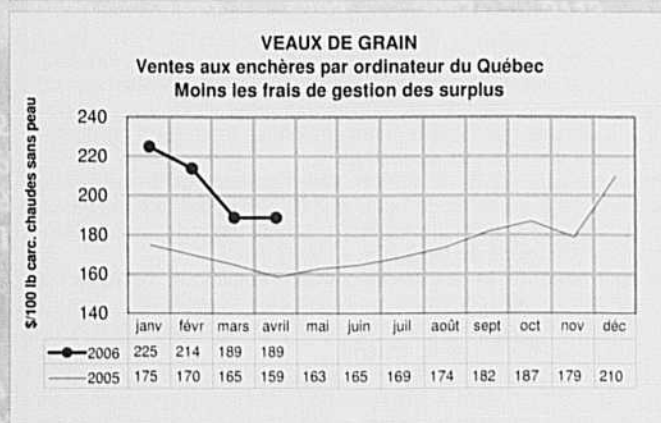
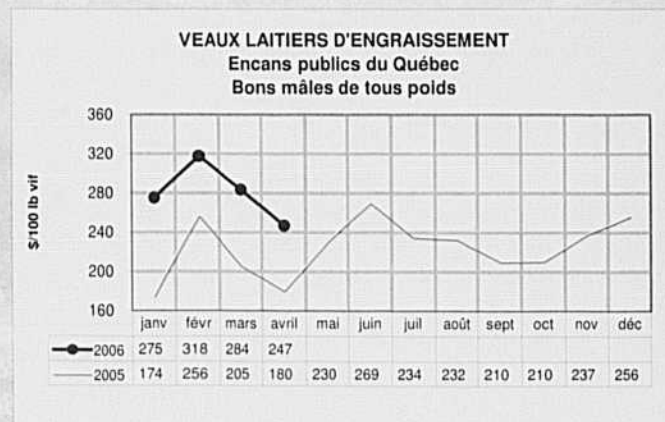
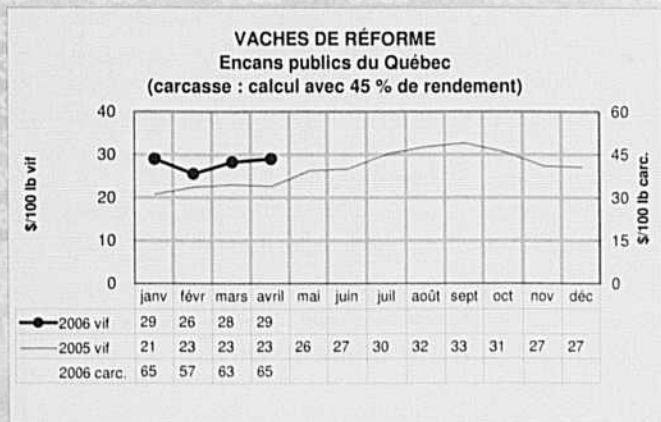
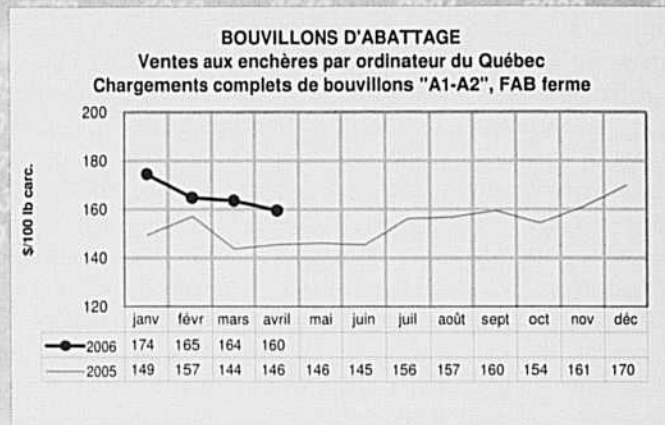
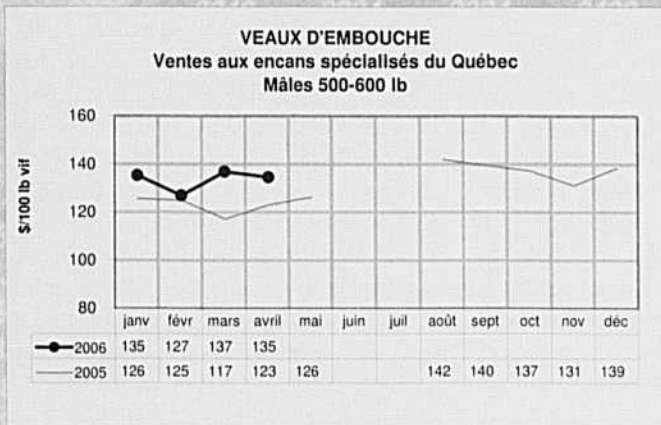
Ainsi, des représentants du MAPAQ, de la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ), du Comité conjoint des races de boucherie (CCRB) et du Comité consultatif provincial (CCP) ont mandaté deux consultants, Pierre Baril et Pierre Rhéaume communications inc., pour réaliser une étude de faisabilité. Celle-ci vise à :

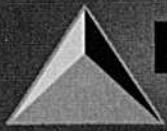
- établir un portrait de la situation et des tendances dans le secteur; consulter les intervenants du secteur qui sont concernés par l'amélioration génétique;
- élaborer un plan stratégique pour soutenir la réorganisation des services reliés à l'amélioration génétique des bovins de boucherie.

Dans le cadre de leurs travaux, les consultants rencontreront donc les intervenants du secteur préoccupés par les enjeux reliés à l'amélioration génétique durant les mois de mai et juin. Mentionnons que les associations de races et le Comité conjoint des races de boucherie feront partie des intervenants qui seront invités à les rencontrer. Le rapport final de l'étude de faisabilité est prévu pour l'automne 2006. N'hésitez pas à contacter Jean-Sébastien Laflamme, agent de recherche à la Fédération des producteurs de bovins du Québec, si vous avez besoin d'informations supplémentaires concernant cette étude de faisabilité, au (450) 679-0540, poste 8224.

STATISTIQUES

www.bovin.qc.ca





PYRAMIDTM FP5

Une protection contre le BRSV en une seule dose

Une protection qui fait le poids

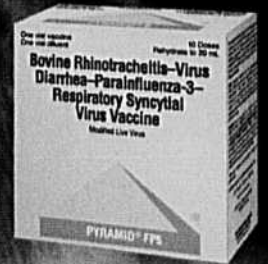
Une protection contre le BVDV de types I et II

Deux souches spécifiquement sélectionnées qui offrent une protection à large spectre ainsi qu'une réponse immunitaire améliorée.

Une innocuité éprouvée

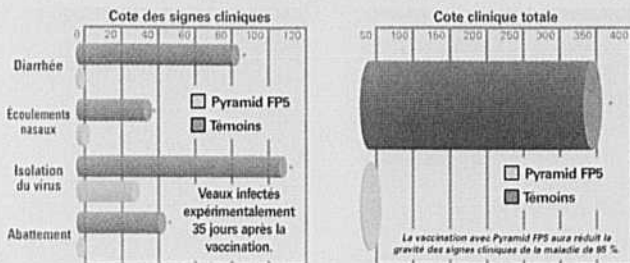
Homologué pour administration sous-cutanée. Innocuité éprouvée si utilisé selon les directives de la monographie.

Des résultats stimulants contre le BVDV



Résultats d'exposition au BVDV de type II¹

Protection contre la maladie



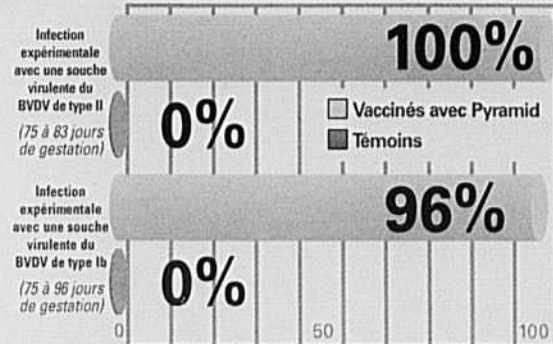
* Différence statistiquement significative par rapport aux sujets témoins : p < 0,0001

Les bovins vaccinés avec Pyramid furent protégés contre la souche IAF-103 du BVDV type II, une souche canadienne isolée sur le terrain et extrêmement virulente. Les sujets vaccinés ont obtenu des scores de fièvre, d'excrétion virale et de signes cliniques significativement moins élevés que les sujets témoins en termes statistiques.

95 % des veaux vaccinés avec PYRAMID FP5 n'ont démontré aucun signe clinique du BVDV type II suite à une exposition expérimentale à une souche virulente.

Résultats d'exposition fœtale au BVDV¹

Protection fœtale du vaccin Pyramid contre des souches virulentes du BVDV de types I et II lors d'une infection expérimentale chez des vaches et des génisses gestantes²



% de protection contre l'infection persistante des fœtus

Jusqu'à 100 % de protection fœtale dans les cas d'infections au BVDV de type I et II.

Wyeth
Santé Animale

1. Données internes, Wyeth Santé Animale.
2. Schnackel, Van Campen et Van Oiphen, Congrès Mondial de Buiatrie 2004, Ville de Québec, Canada, résumé 209, p. 171.
© Wyeth Santé Animale, 2005. Tous droits réservés.

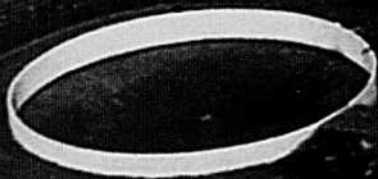
PYRAMIDTM FP5
Une protection contre le BRSV en une seule dose

On s'occupe de veaux !



**Le chef de file en élevage
de veaux de lait et de veaux
de grain au Québec**

- Contrat d'élevage et financement disponible.
- Produits conçus et fabriqués au Québec.
- Nouveaux aliments d'allaitement pour veaux de lait en 2006.
- Gamme complète de produits pour veaux de grain.
- Service d'achats et livraison de petits veaux.
- Service de transport disponible.



Delimax

3700, boul. Laframboise,
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 1L1
Tél. : (450) 773-5282 •
Télec. : (450) 250-3700
Courriel : delimax@delimax.com
Internet : www.delimax.com



**UNE ÉQUIPE
DE PROFESSIONNELS
À VOTRE SERVICE**

